

Les programmes CEE mobilisables par les collectivités

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE- ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Les grands principes des programmes CEE, Grégory Chédin, ADEME



<https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement> : site du ministère page sur les programmes CEE

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet_v21092020.pdf : catalogue des programmes CEE au 21 Septembre 2020

Témoignages des porteurs de programmes et quelques retours de collectivités

Les programmes contre la précarité énergétique :
Pacte-15 par Clémence Folleas (AMORCE), SLIME par
Hakim Bejaoui (CLER)



SLIME Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Les programmes en faveur de la mobilité décarbonée



LiCov - Industrialiser le déploiement de lignes de covoiturage en France



3 types d'aide :

- Recherche et développement (technologie, données)
- Soutien à l'investissement et au fonctionnement des lignes de covoiturage
- Changements de comportements : communication

Budget global : 10 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://licov.eu>



Il s'adresse à des entreprises et des collectivités ayant une activité nécessitant des déplacements du «**dernier kilomètre**» réguliers pour des livraisons ou interventions de proximité, dans des environnements **urbains denses**, favorisant largement l'émission de gaz à effet de serre.

Actions :

- Sensibilisation et information sur les VAE et VAE cargo
- Accompagnement personnalisé au changement
- Financer la mise à disposition de 1100 VAE

Budget global : 8 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://www.unionsportcycle.com/v-logistique/accueil>

MoéBUS – Primes à l'achat de bus électriques



- ⇒ Promouvoir l'acquisition de bus électriques par la prise en charge financière d'une partie des surcoûts à l'achat du bus et d'une prise en charge complémentaire des travaux d'infrastructure de recharge.
- ⇒ Jusqu'à 30% du montant d'un bus, 200k€/bus
- ⇒ 10% des travaux d'électrification dans la limite de 1M€

Budget global : 36,5 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://vertigo-energy.com/moebus/>

Le programme O'vélo / Goodwatt



⇒ L'objectif est de faire découvrir en 1 mois, tous les avantages et les bienfaits du VAE avec :

- le prêt gratuit d'un vélo à assistance électrique dernière génération tout équipé et assuré auprès de 25 salariés
- une Application mobile qui aide à l'utiliser et à se déplacer
- un coaching digital qui apprend à circuler en sécurité.

=> Coût pour la structure 3500€ HT

Budget global : 7 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://energies-demain.com/wp-content/uploads/GoodWatt-dossier-de-pre%CC%81sentation-E.pdf>



- ⇒ Expérimenter à grande échelle la livraison à vélo sur le dernier kilomètre
- ⇒ Le programme finance le surcoût de la livraison à vélo
- ⇒ Territoire urbain dense

Budget global : 4 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://colisactiv.city/>

Interlud

Concertation pour la mise en place de charte pour les livraisons de marchandises en ville.

Budget global : 8 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://www.interlud.green/>

Le programme ADVENIR et les aides Climaxion pour les bornes de recharge de VE, par Olivier Zrim, RGE

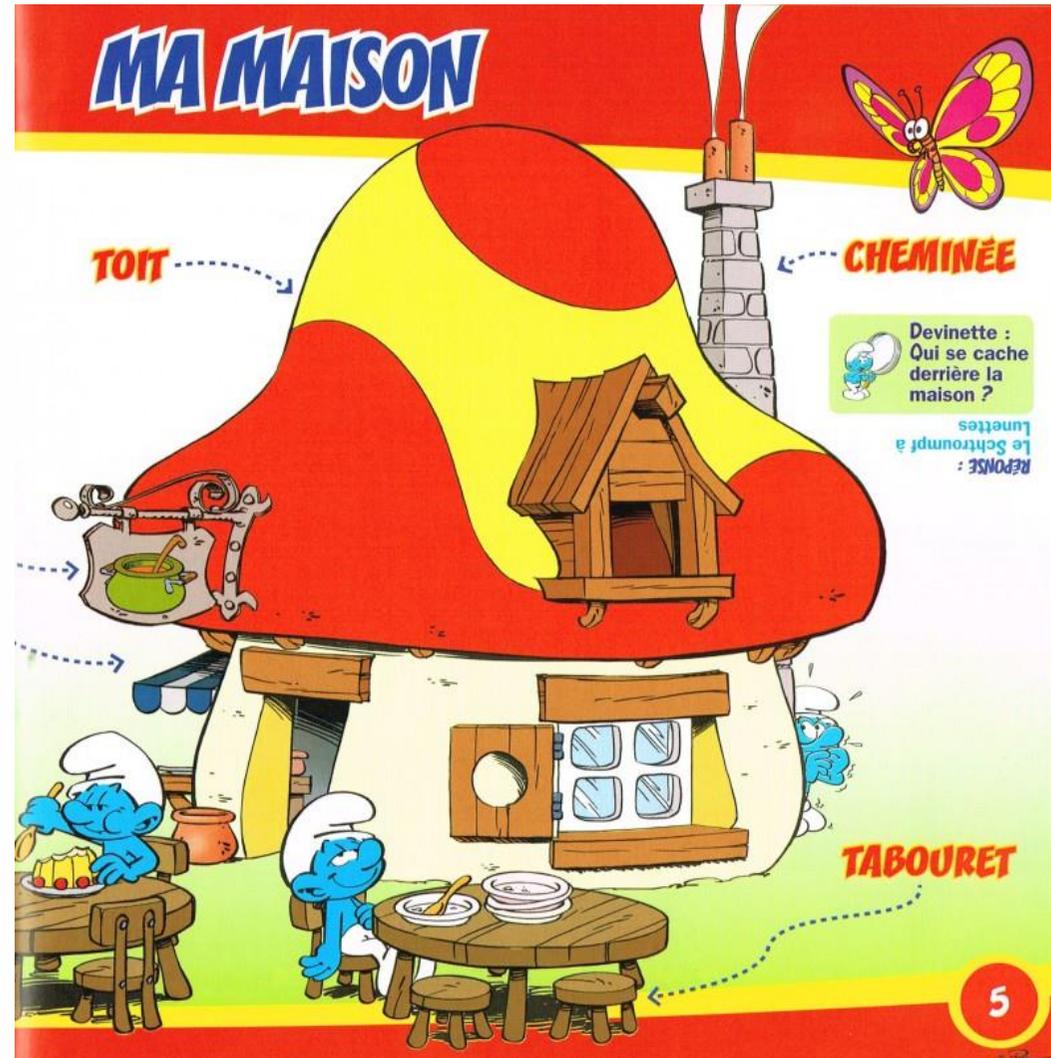




Coup de Pouce Vélo +

alveole
COUP DE POUCE VÉLO

Effacité énergétique dans le bâtiment





Accélérer le déploiement de la norme ISO 50001 (management de l'énergie) en France :

- Action d'informations sur l'ISO 50001 et mise en réseau pour faire des REX
- Attribution d'une prime sous conditions qui peut aller jusqu'à 40 000 € max ou (20% des dépenses énergétiques)

Budget global : 20 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://pro-smen.org/>

ACTEE = Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique



Accueil / Toutes les actualités / Le changement climatique expliqué par Jamy

PARTAGER



26.06.2020

Le changement climatique expliqué par Jamy



Depuis quelques dizaines d'années, les températures augmentent un peu partout dans le monde. Le niveau des océans monte. Les inondations se

Mission Energie – Les jeunes s’engagent pour les économies



Actions :

- Des outils accessibles pour les jeunes et les formateurs (fiches infos)
- Des ateliers et des animations de mise en pratique : escape game et bus éco énergie
- Un concours d’innovation

Budget global : 3 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://www.missionenergie.goodplanet.org/>

Inscription gratuite (a priori)

CUBE.S : Challenge Climat Usage Etablissements



3 types d'actions :

- Un grand concours national entre collèges et lycée sur les économies d'énergie
- Accompagnement, formation et sensibilisation des équipes pédagogiques
- Mise à disposition de kits pour les écoles et les élèves

Budget global : 12 M€

Date de fin : 30/06/2022

Site : <https://www.cube-s.org/>

Coût pour la collectivité : 850€ à 1600€ HT/ établissement du secondaire



Sensibiliser 10 000 classes de collèges et lycées aux enjeux liés aux économies d'énergie et aux différents leviers du quotidien pour les mettre en œuvre

- Plateforme de E-learning
- Des concours créatifs
- Intervention de 2h en classe

Budget global : 10 M€

Date de fin : 30/06/2022

Site : <https://www.generation-energie.fr>

Inscription gratuite (a priori)

Watty et Moby par Chloé Aumont, EcoCO2



Contact pour info sur les CEE : Benjamin Godfroy
benjamin.godfroy@grandest.fr / 0388156795

Tous les dispositifs, les contacts et les publications
sur le site climaxion.fr

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Compte **Climaxion** sur **Facebook** et sur **twitter**

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Les programmes CEE mobilisables par les collectivités

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE- ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Les grands principes des programmes CEE, Grégory Chédin, ADEME



<https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement> : site du ministère page sur les programmes CEE

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet_v21092020.pdf : catalogue des programmes CEE au 21 Septembre 2020

Témoignages des porteurs de programmes et quelques retours de collectivités



26.06.2020

Le changement climatique expliqué par Jamy



Depuis quelques dizaines d'années, les températures augmentent un peu partout dans le monde. Le niveau des océans monte. Les inondations se

Mission Energie – Les jeunes s’engagent pour les économies



Actions :

- Des outils accessibles pour les jeunes et les formateurs (fiches infos)
- Des ateliers et des animations de mise en pratique : escape game et bus éco énergie
- Un concours d’innovation

Budget global : 3 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://www.missionenergie.goodplanet.org/>

Inscription gratuite (a priori)

CUBE.S : Challenge Climat Usage Etablissements



3 types d'actions :

- Un grand concours national entre collèges et lycée sur les économies d'énergie
- Accompagnement, formation et sensibilisation des équipes pédagogiques
- Mise à disposition de kits pour les écoles et les élèves

Budget global : 12 M€

Date de fin : 30/06/2022

Site : <https://www.cube-s.org/>

Coût pour la collectivité : 850€ à 1600€ HT/ établissement du secondaire



- Sensibiliser 10 000 classes de collèges et lycées aux enjeux liés aux économies d'énergie et aux différents leviers du quotidien pour les mettre en œuvre
- Plateforme de E-learning
 - Des concours créatifs
 - Intervention de 2h en classe

Budget global : 10 M€

Date de fin : 30/06/2022

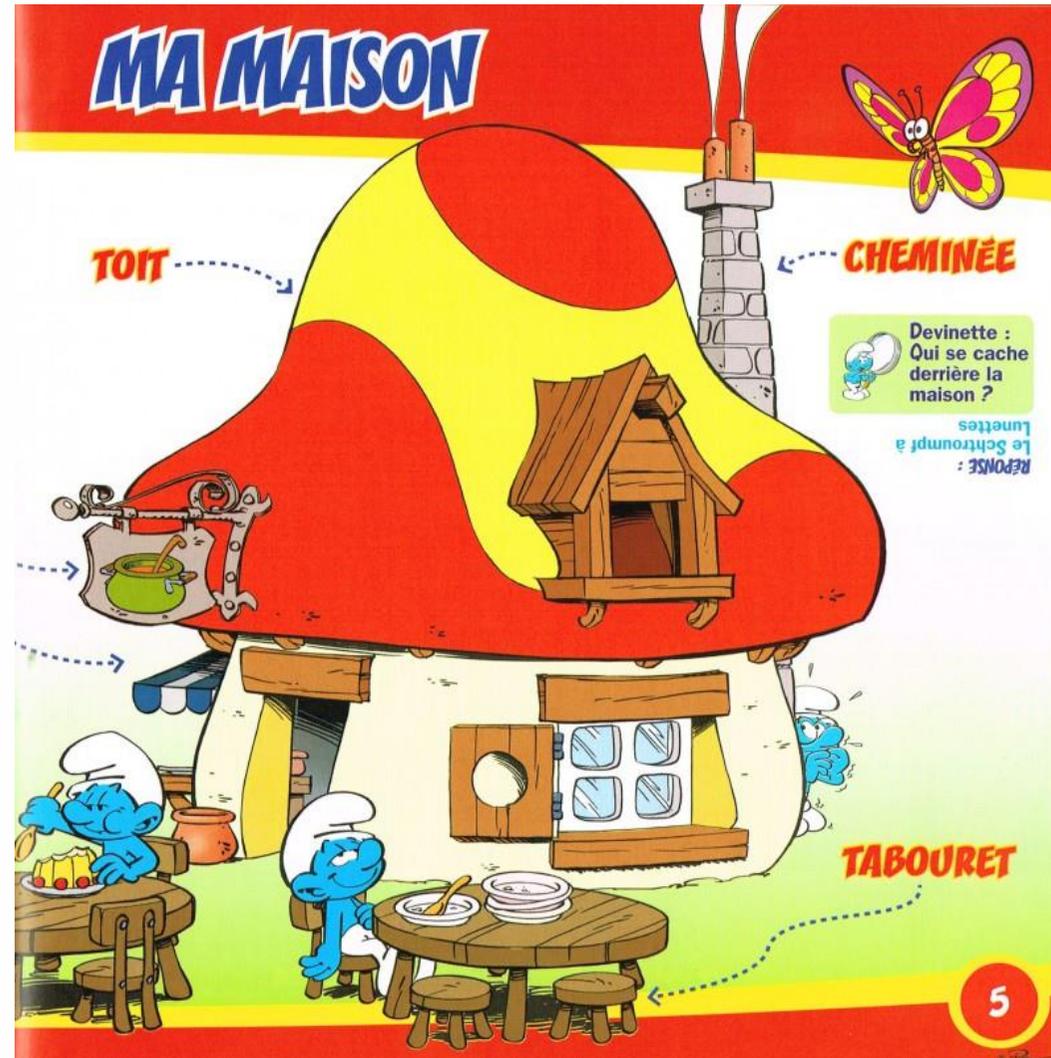
Site : <https://www.generation-energie.fr>

Inscription gratuite (a priori)

Watty et Moby par Chloé Aumont, EcoCO2



Effacité énergétique dans le bâtiment





Accélérer le déploiement de la norme ISO 50001 (management de l'énergie) en France :

- Action d'informations sur l'ISO 50001 et mise en réseau pour faire des REX
- Attribution d'une prime sous conditions qui peut aller jusqu'à 40 000 € max ou (20% des dépenses énergétiques)

Budget global : 20 M€

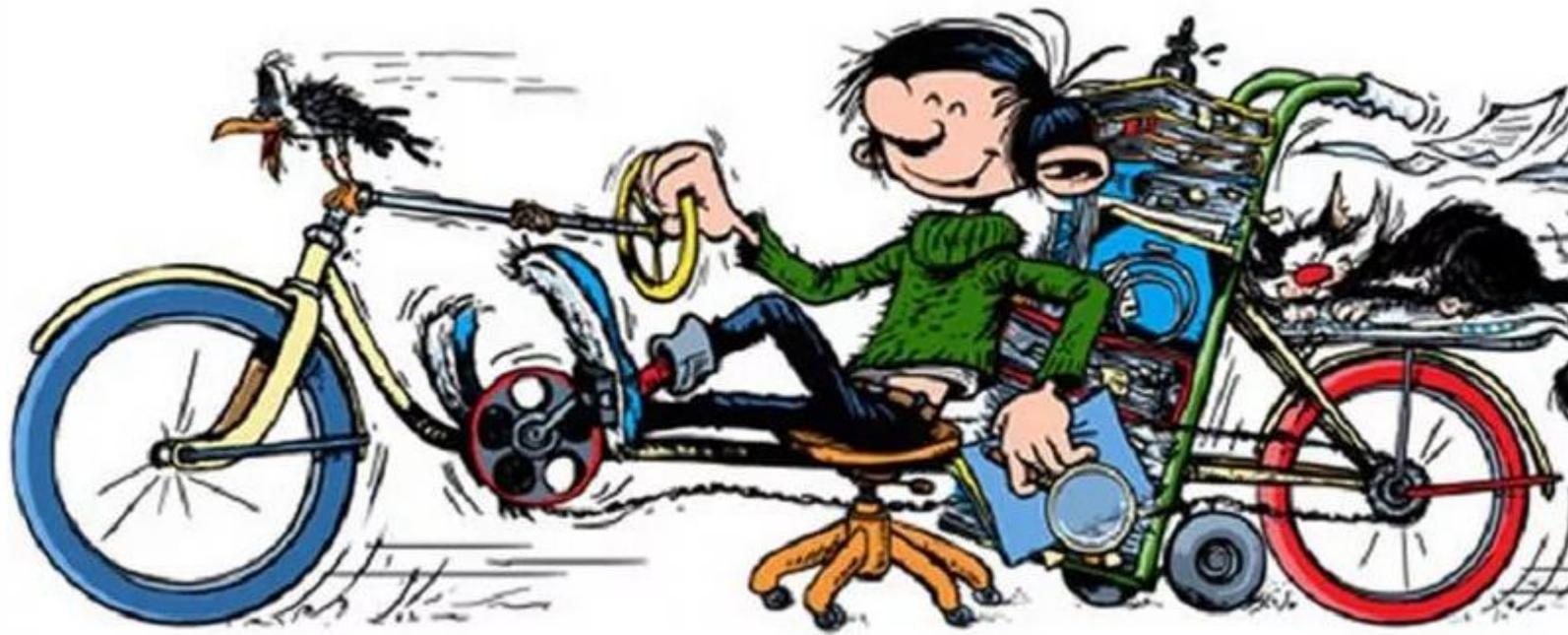
Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://pro-smen.org/>

ACTEE = Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique



Les programmes en faveur de la mobilité décarbonée



LiCov - Industrialiser le déploiement de lignes de covoiturage en France



3 types d'aide :

- Recherche et développement (technologie, données)
- Soutien à l'investissement et au fonctionnement des lignes de covoiturage
- Changements de comportements : communication

Budget global : 10 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://licov.eu>



Il s'adresse à des entreprises et des collectivités ayant une activité nécessitant des déplacements du «**dernier kilomètre**» réguliers pour des livraisons ou interventions de proximité, dans des environnements **urbains denses**, favorisant largement l'émission de gaz à effet de serre.

Actions :

- Sensibilisation et information sur les VAE et VAE cargo
- Accompagnement personnalisé au changement
- Financer la mise à disposition de 1100 VAE

Budget global : 8 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://www.unionsportcycle.com/v-logistique/accueil>

MoéBUS – Primes à l'achat de bus électriques



- ⇒ Promouvoir l'acquisition de bus électriques par la prise en charge financière d'une partie des surcoûts à l'achat du bus et d'une prise en charge complémentaire des travaux d'infrastructure de recharge.
- ⇒ Jusqu'à 30% du montant d'un bus, 200k€/bus
- ⇒ 10% des travaux d'électrification dans la limite de 1M€

Budget global : 36,5 M€

Date de fin : 31/12/2021

Site : <https://vertigo-energy.com/moebus/>

Le programme O'vélo / Goodwatt



- ⇒ L'objectif est de faire découvrir en 1 mois, tous les avantages et les bienfaits du VAE avec :
- le prêt gratuit d'un vélo à assistance électrique dernière génération tout équipé et assuré
 - une Application mobile qui aide à l'utiliser et à se déplacer
 - un coaching digital qui apprend à circuler en sécurité.

Budget global : 7 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://energies-demain.com/wp-content/uploads/GoodWatt-dossier-de-pre%CC%81sentation-E.pdf>



- ⇒ Expérimenter à grande échelle la livraison à vélo sur le dernier kilomètre
- ⇒ Le programme finance le surcoût de la livraison à vélo
- ⇒ Territoire urbain dense

Budget global : 4 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://colisactiv.city/>

Interlud

Concertation pour la mise en place de charte pour les livraisons de marchandises en ville.

Budget global : 8 M€

Date de fin : 31/12/2022

Site : <https://www.interlud.green/>

Le programme ADVENIR et les aides Climaxion pour les bornes de recharge de VE, par Olivier Zrim, RGE



Le programme ALVEOLE par Eva Penisson, FUB et Isabelle Heitz, ville d'Illkirch



Les programmes contre la précarité énergétique : SLIME et Pacte-15 par Clémence Folleas, AMORCE



Contact pour info sur les CEE : Benjamin Godfroy
benjamin.godfroy@grandest.fr / 0388156795

Tous les dispositifs, les contacts et les publications
sur le site climaxion.fr

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Compte **Climaxion** sur **Facebook** et sur **twitter**

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le dispositif CEE

2020

***Grégory Chédin
Coordinateur CEE***

Dispositif général

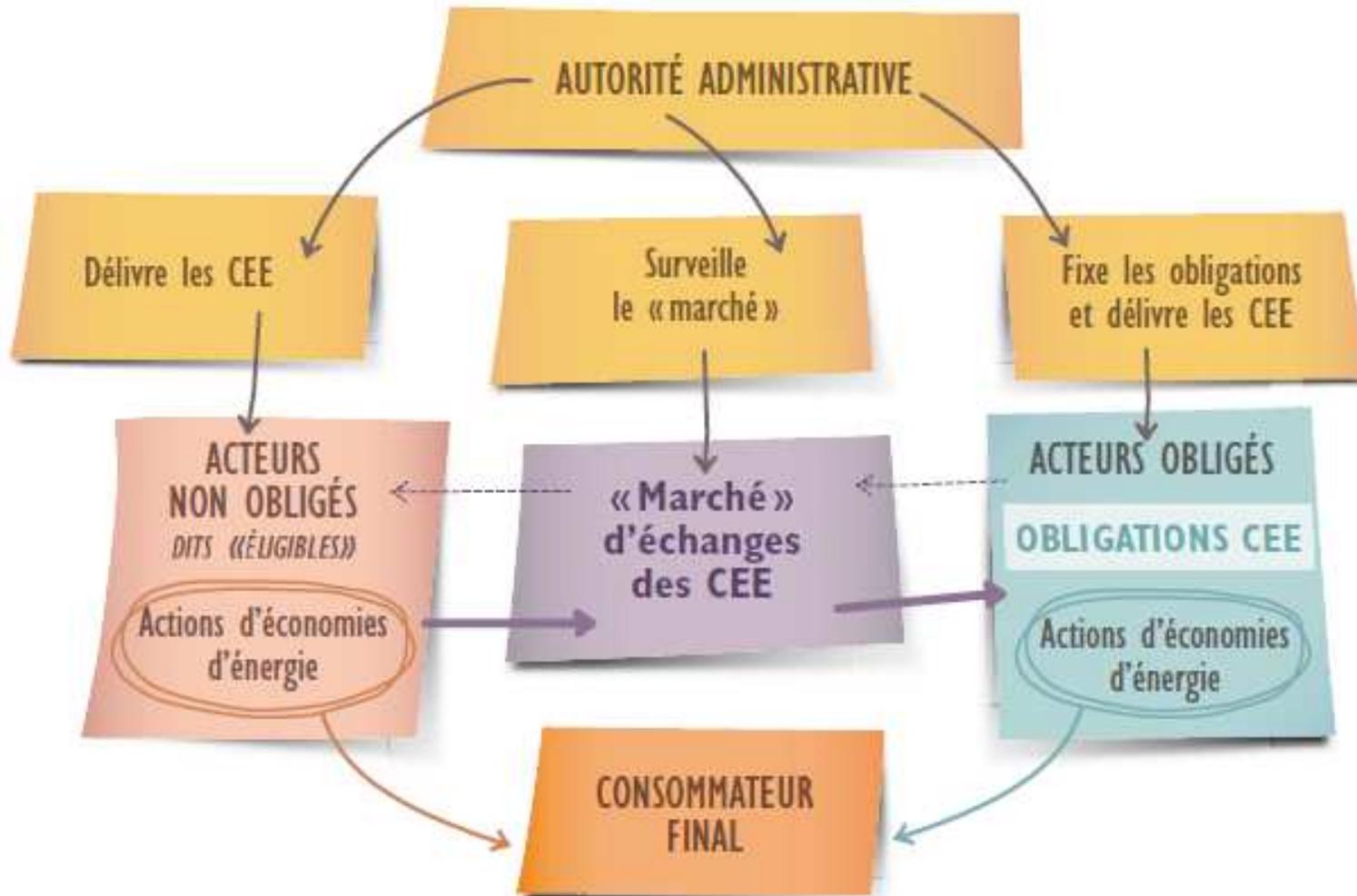
- ❑ Un dispositif innovant,
 - introduit par la **Loi POPE** en 2005 (articles 14 à 17 de la loi n°2005-781)
 - pour réaliser des **économies d'énergie finale**
 - dans le **secteur diffus**: résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture, réseaux et transport

 - ❑ L'Etat impose,
 - aux fournisseurs d'énergie et distributeurs de carburants: **les obligés**
 - de faire réaliser des économies d'énergie aux consommateurs: **les bénéficiaires – ménages, collectivités, entreprises...**
 - matérialisées par des Certificats d'Economies d'Energie: **les CEE**

 - ❑ D'autres acteurs non obligés peuvent obtenir des CEE pour leurs opérations d'économies d'énergie: **les éligibles**

 - ❑ Éligibles et obligés peuvent échanger des CEE sur **le marché CEE**
-

Schéma fonctionnel des acteurs du dispositif



kWh cumac, PNCEE et pénalités

- ❑ Les CEE sont comptabilisés en « kWh cumac »

Les économies d'énergie sont:

- ❑ cumulées sur la durée de vie de l'opération
- ❑ actualisées à un taux de 4%

1 CEE =
1 kWh
cumac

- ❑ L'obligation est fixée par période (4 ans pour la 4^e période)
- ❑ Les CEE sont délivrés par le Pôle National CEE (DGEC), après réalisation des travaux
- ❑ L'obtention de CEE se matérialise par l'obtention de kWh cumac sur un compte électronique sur le registre national Emmy, sur lequel se font également les transactions CEE
- ❑ La durée de vie : un CEE peut être utilisé pour remplir les obligations de la période où il a été délivré et de la période suivante.
- ❑ Les CEE sont bonifiés:
 - ❑ Dans le cadre de CPE
 - ❑ Dans les ZNI: x2
- ❑ Pénalité de 15€/MWh cumac manquant

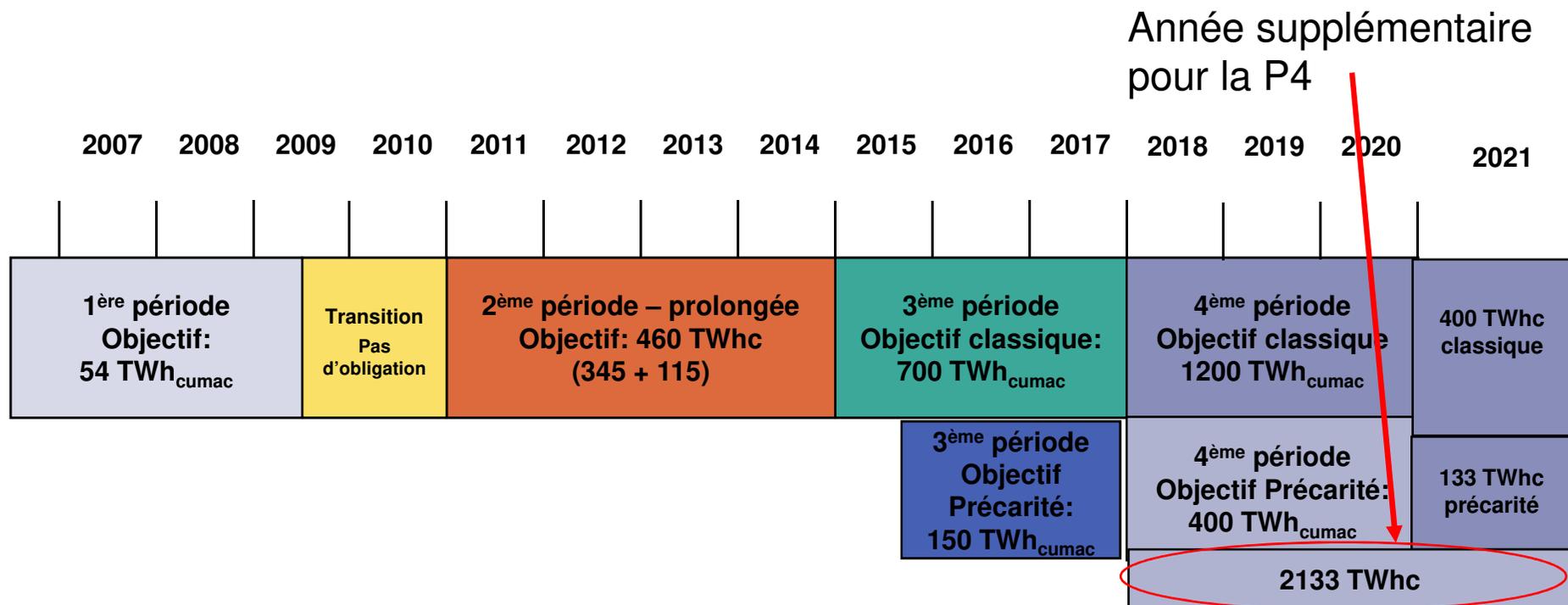
emmy
Registre National des Certificats d'Economie d'Énergie

Mot de passe oublié ?
Mot de passe :
CONNEXION

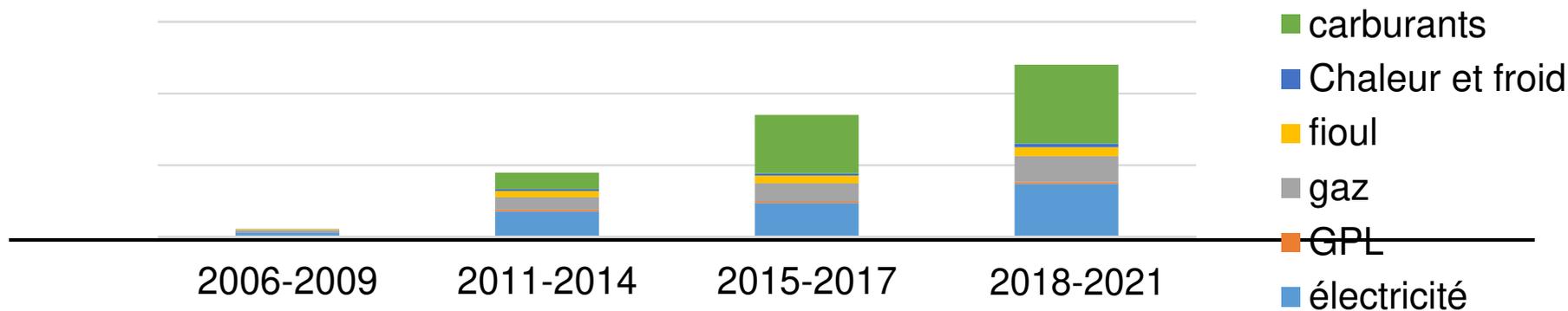
Accueil Le registre Ouvrir un compte F.A.Q. Données mensuelles Contact



Dispositif CEE: périodes et obligations



Obligations (par énergie)



Contribuer financièrement à des programmes CEE

Un programme CEE repose sur:

- Un porteur de programme (et d'éventuels partenaires techniques)
- Un facteur de proportionnalité fixe :
 - 1 MWhc classique pour 5€ versés à un programme classique,
 - 1 MWhc précarité énergétique pour 7€ versés à un programme intervenant spécifiquement sur des populations en situation de précarité énergétique
- Une convention liant à minima le porteur et l'Etat
- Un obligé ou éligible qui ACCEPTE de financer le programme

Les programmes sont sélectionnés:

- Sur appel à programmes (2012, 2016, 2018, 2019)
 - ⇒ expertisé par l'ADEME
 - ⇒ arbitré par le Ministre
- Et sur décision ponctuelle du Ministre

→ CEE délivrés pour des actions n'entraînant pas directement d'économies d'énergie

- Actuellement **76 programmes CEE** (environ 1 000 M€ et 210 TWhc) sur :
 - L'éducation aux économies d'énergie auprès des publics scolaires.**
 - La sensibilisation et formation aux économies d'énergie vers :**
 - les très petites, petites et moyennes entreprises consommatrices d'énergie ; les syndicats et les syndicats de copropriété ; les acteurs du secteur bancaire, les territoires d'outre mer ou zones non interconnectés
 - L'innovation technique pour la rénovation des bâtiments.**
 - L'expérimentation pour des opérations territoriales modèles ambitieuses et innovantes**
 - Formation, information, innovation** favorisant les économies d'énergie ou portant sur **la logistique et la mobilité économes** en énergies fossiles
 - Lutte contre la précarité énergétique**



Le catalogue des programmes:

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmes-daccompagnement#e2>

Catalogue des programmes CEE

21 septembre 2020

Les documents de référence

Guide
Collectivités



Les Guides ADEME

Guide
Entreprises

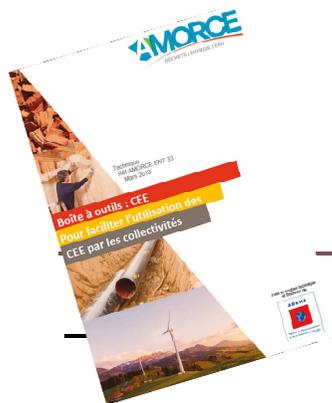


Le calculateur CEE (web):

<http://calculateur-cee.ademe.fr/>



Le site du club CEE de l'ATEE: <http://atee.fr/c2e>



Le site d'AMORCE : <https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-energie-certificats-d-economies-d-energie>



Les sites de référence

Le site Emmy: <https://www.emmy.fr/>

Le site du Ministère (LA référence) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/certificats-economies-denergie>

La Lettre d'information du Ministère (tous les 2 mois) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/comites-pilotage-lettres-dinformation-et-statistiques-du-dispositif-des-certificats-deconomies#e1>

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Le programme ACTEE2



Hadrien Serougne

05/11/2020

- Intervenants - FNCCR

Hadrien Serougne
Responsable des programmes énergies
Chef de projet transverse
Coordinateur National Programmes ACTEE

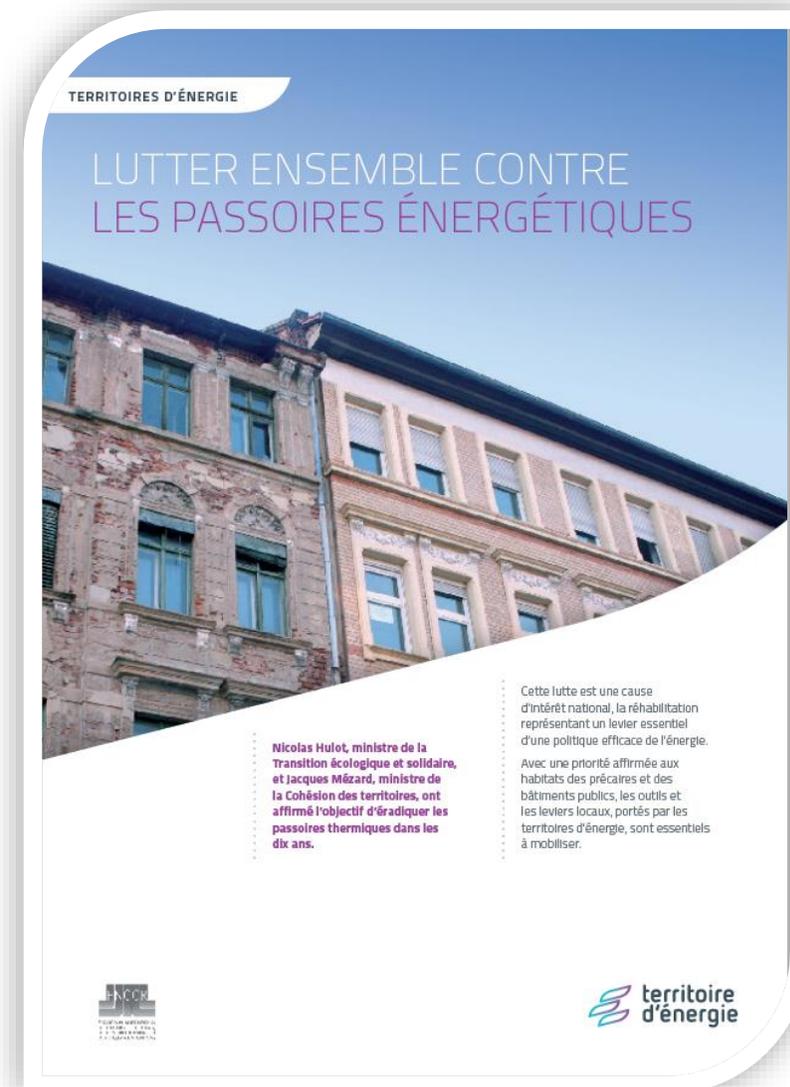
+33 (0)6 34 84 15 62
h.serougne@fnccr.asso.fr



Présentation de la FNCCR

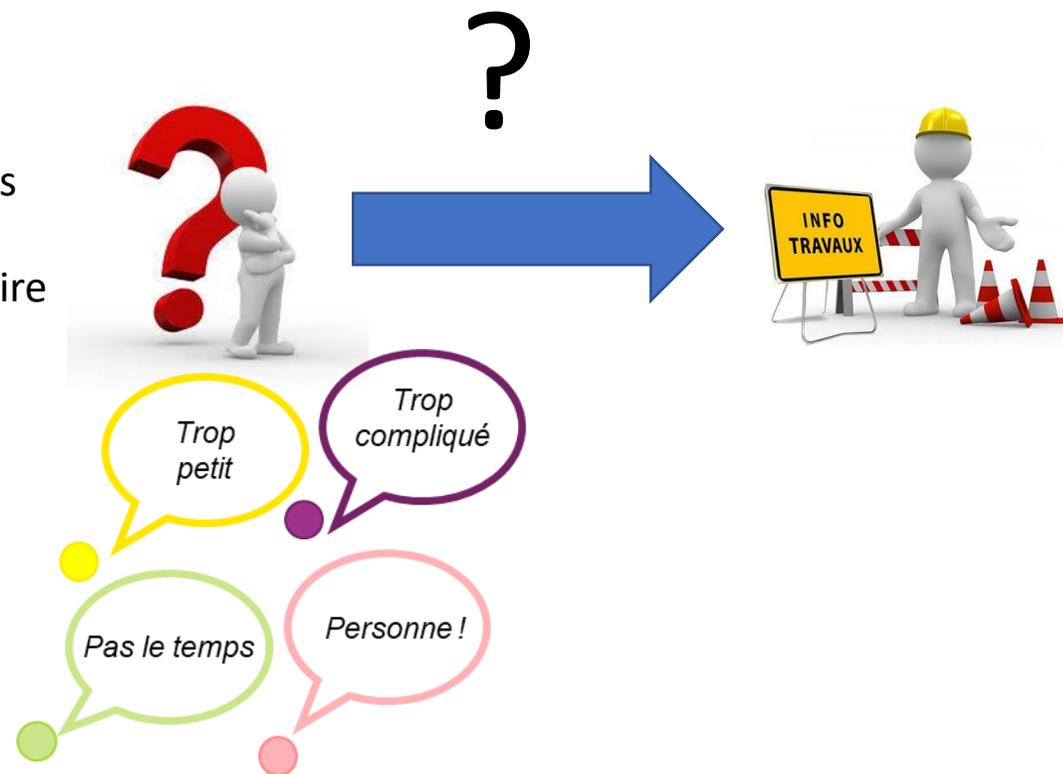
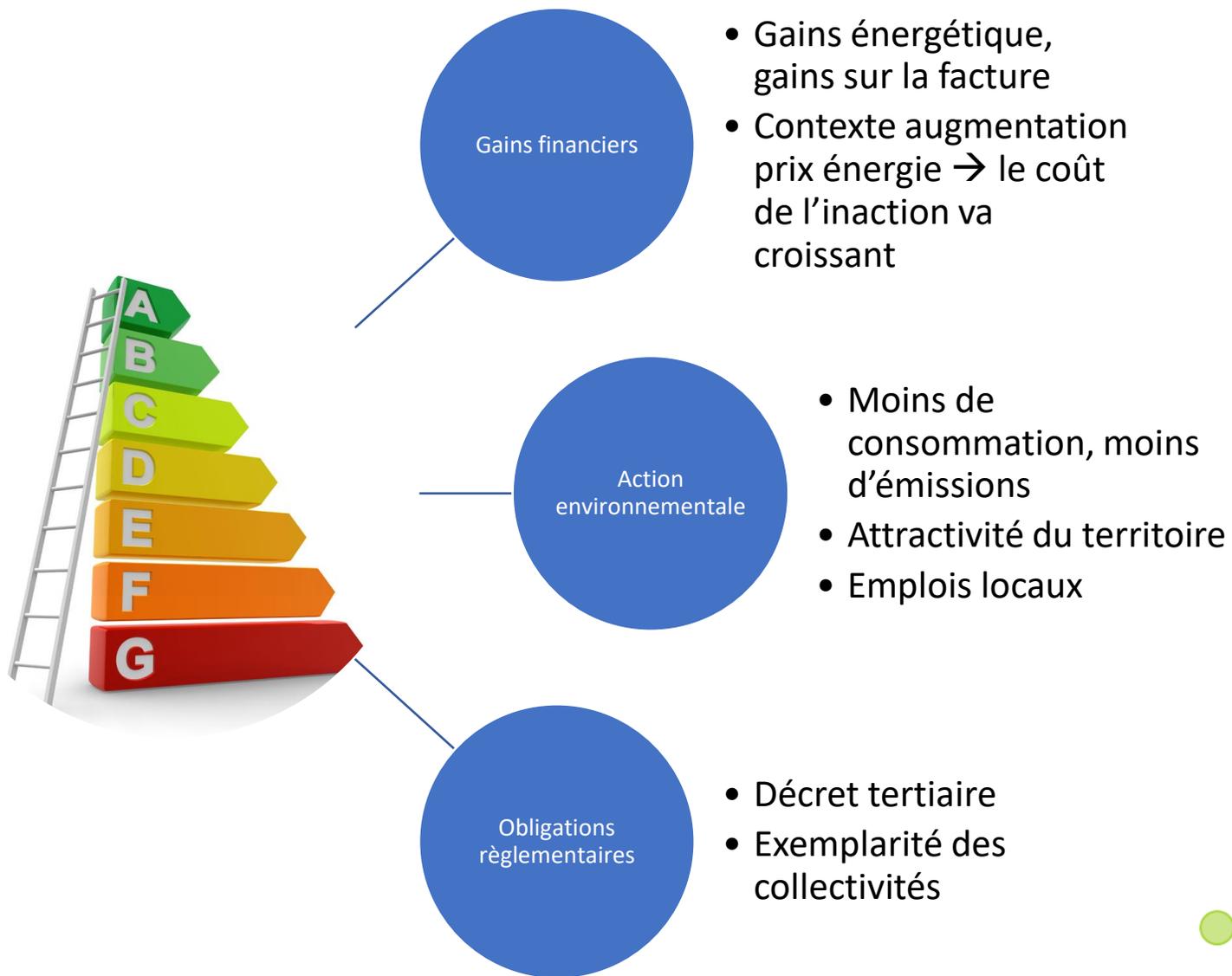
La FNCCR - Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

- 850 collectivités adhérentes, permet de toucher 60 millions d'habitants
- Service public en réseaux: énergie (électricité, gaz, chaleur et froid, ENR et MDE), eau et assainissement, numérique, économie circulaire
- Représentation, animation, conseil



La rénovation énergétique : pourquoi et comment ?

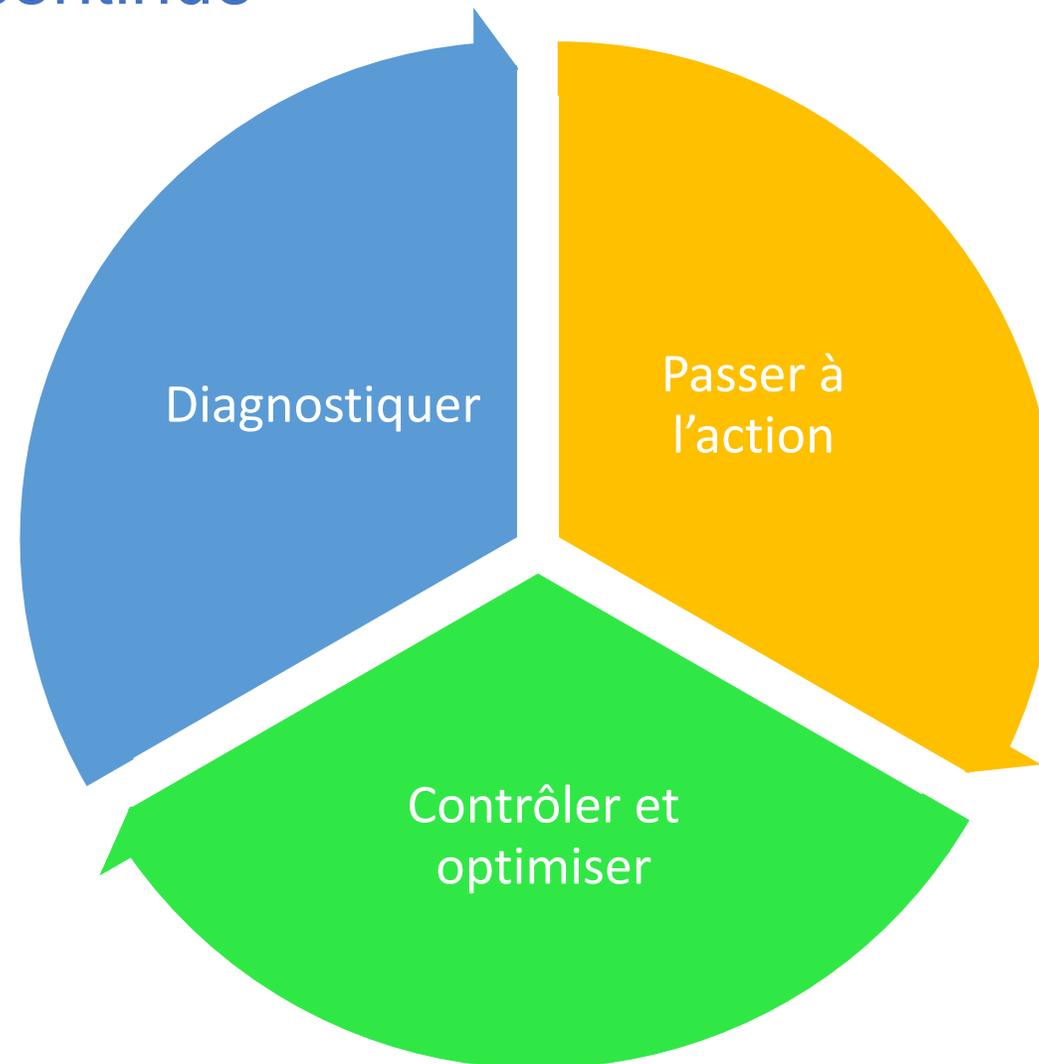
La rénovation énergétique : comment passer à l'action ?



Passer à l'action en trois étapes



Suivi et amélioration continue



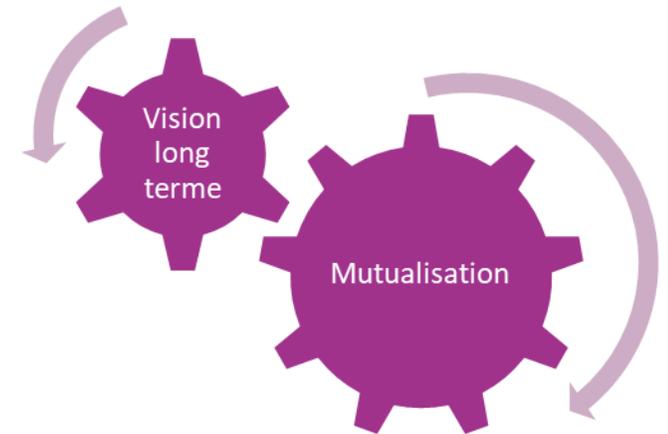
Présentation des programmes ACTEE

ACTEE, un programme pour les collectivités

Seul programme transverse à destination des collectivités

Un des seuls programmes porté par une Fédération de collectivités

Redistribution de près de 90 % des fonds aux collectivités, irrigant le tissu économique local



ACTEE ? Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique

Trois axes d'actions

- Cellule de soutien aux collectivités
- Bibliothèque d'outils en ligne avec un observatoire de la rénovation énergétique en France
- Accompagnement financier des démarches mutualisées d'efficacité énergétique dans les collectivités via des AMI

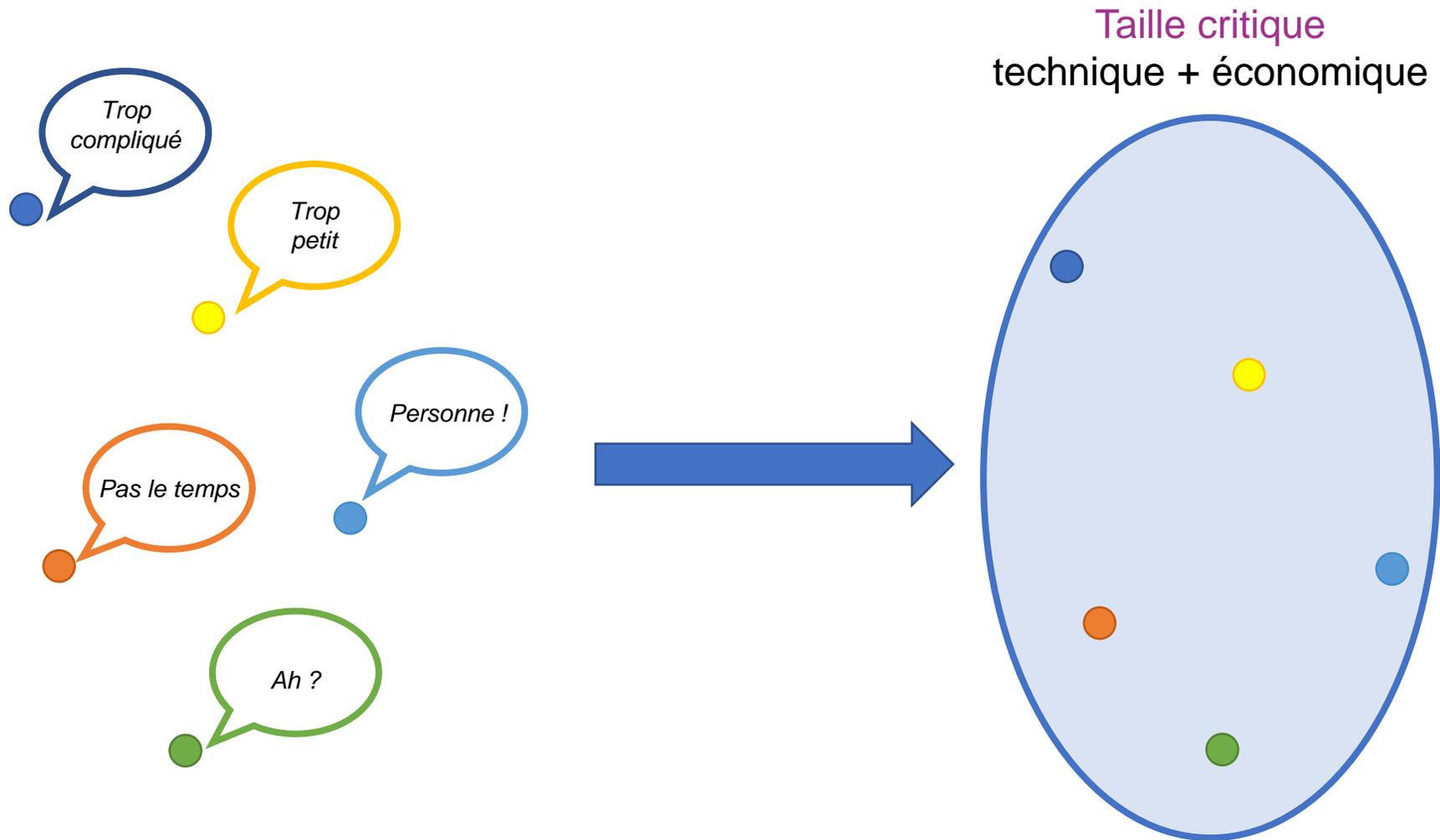
Approche fondée sur deux piliers

- Mutualisation
- Action dans une stratégie de long terme



- Guides et CdC
- MOOC
- Formations techniques et juridiques
- Simulateur
- Outil cartographique
- Jeu

Mutualiser ?

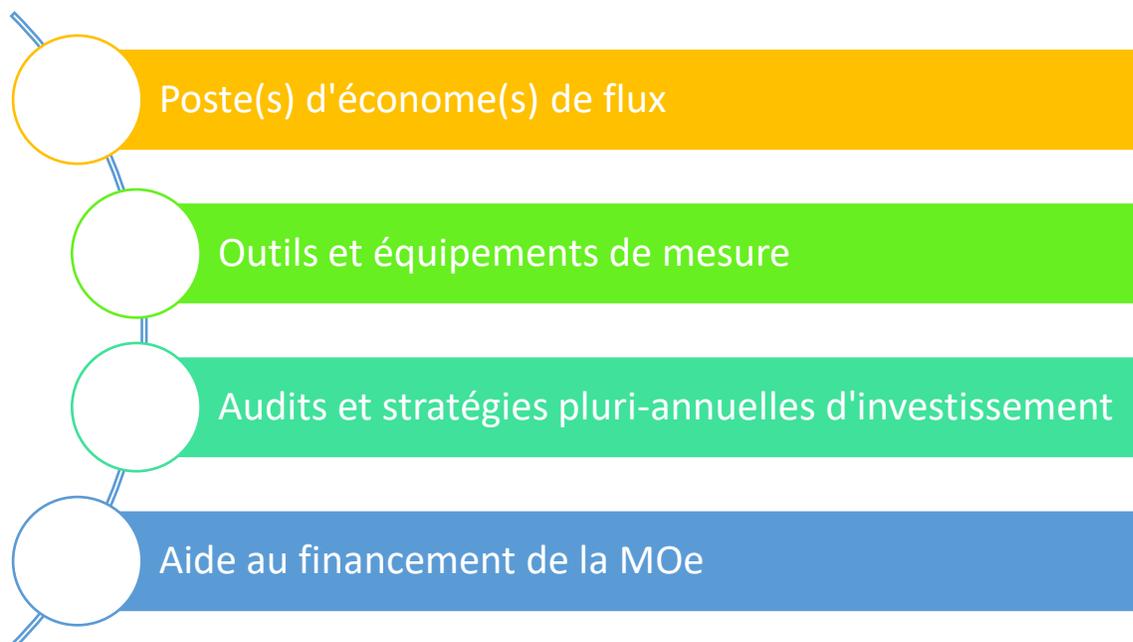


Approche holistique, stratégie de long terme



Thésaurisation/ ROI

AMI 1



Nouveauté ACTEE2 !

Bâtiments communaux :
Ecoles, Salle des fêtes,
Gymnases et Mairie

Bâtiments de la Santé

Collèges & Lycées

Bâtiments communaux
avec focus écoles

DROM

Pass culture : Musées,
Bibliothèques,
conservatoires

AMI complémentaire

AMI lancé le 30/06/20
1^{ère} session clôturée le 15 novembre
2^{ème} session le 29 janvier

Enveloppes entre
5 et 20 M€ selon la
cible, avec
plusieurs sessions

2

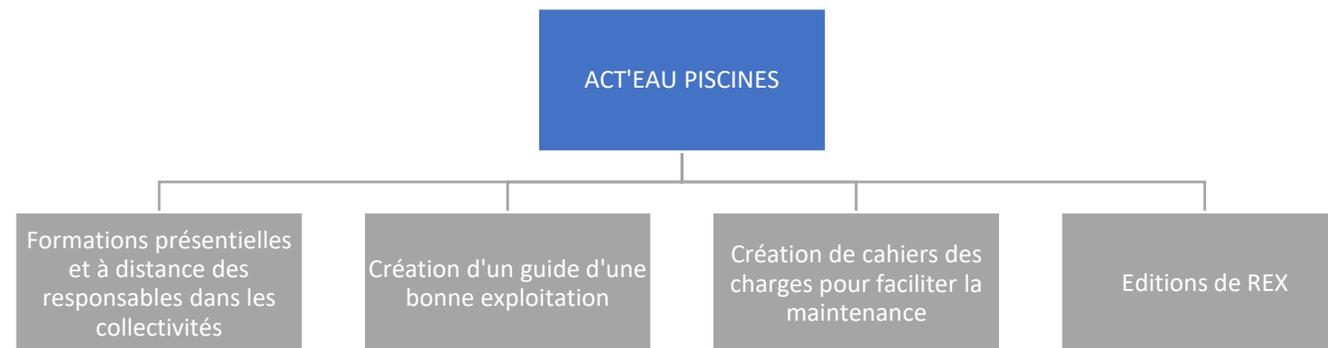
Sous-programmes

Cibles très spécifiques, non adressables par un AMI

Période de mise en service	Nombre de bassins	Part du parc, en %
Avant 1945	113	1,8
1945-1964	450	7,2
1965-1974	1 785	28,4
1975-1984	1 126	17,9
1985-1994	982	15,6
1995-2004	1 122	17,9
Après 2004	697	11,1

Source : Fédération française de natation, 2015

Un exemple : le sous-programme de rénovation des piscines « ACT'EAU »

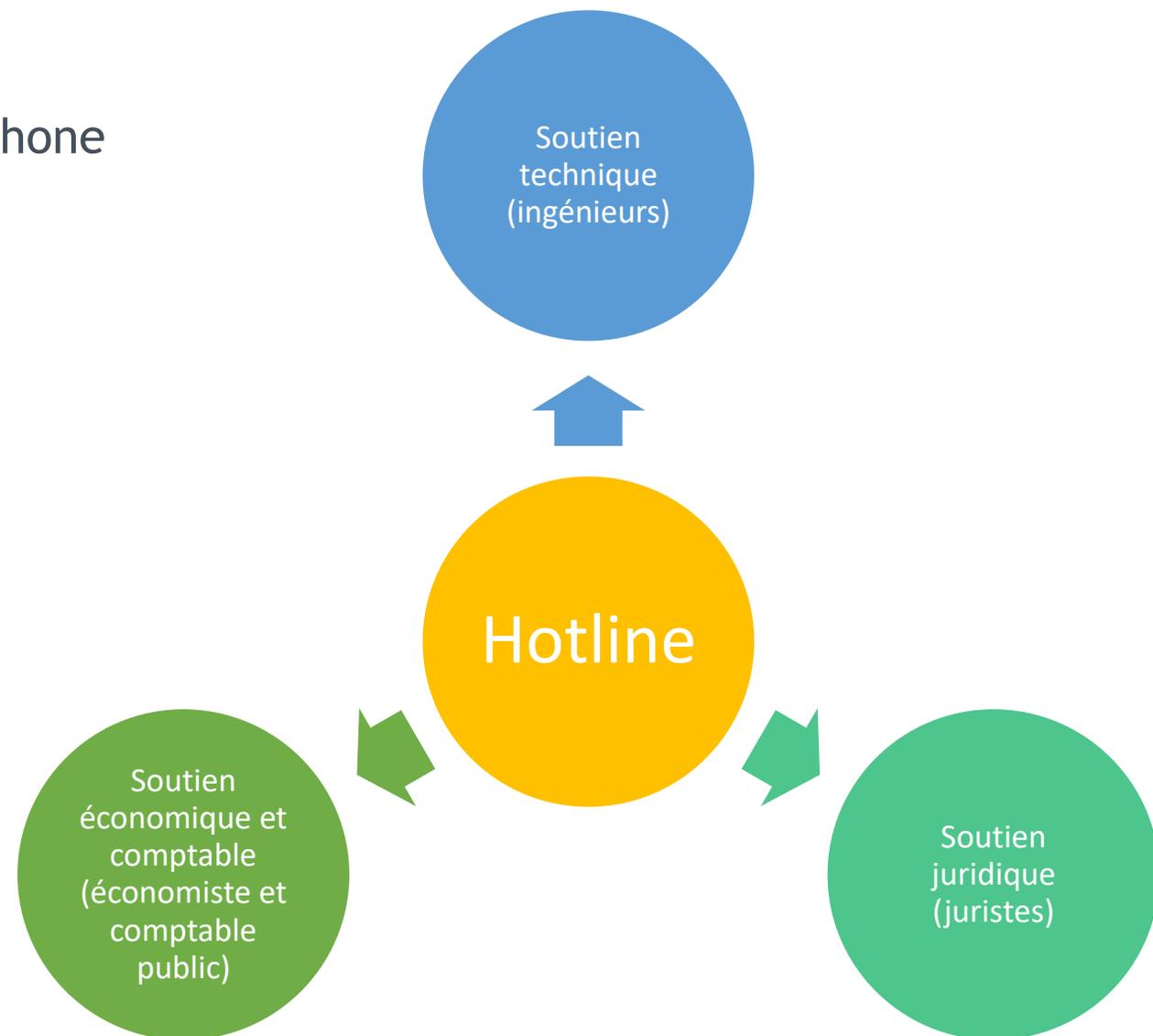
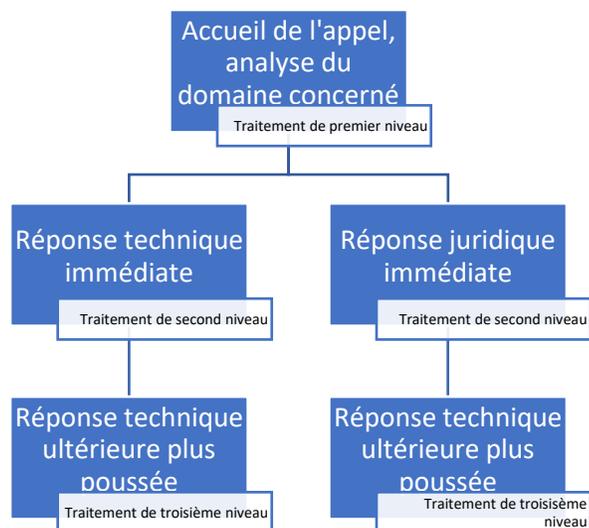


- ❖ Priorité aux piscines couvertes et mixtes **de plus de 25 ans** (estimation à 1500 piscines)
- ❖ Priorité aux piscines **en gestion directe** (environ 85% - Rapport cours des comptes 2018)
- ❖ **Soit un potentiel de 1275 piscines en première approche**
- ❖ **Notre ambition** : intervention sur 50% soit 640 piscines en 3 ans
 - ❖ En eau : estimation 10 à 20%
 - ❖ En énergie : estimation 5 à 15%

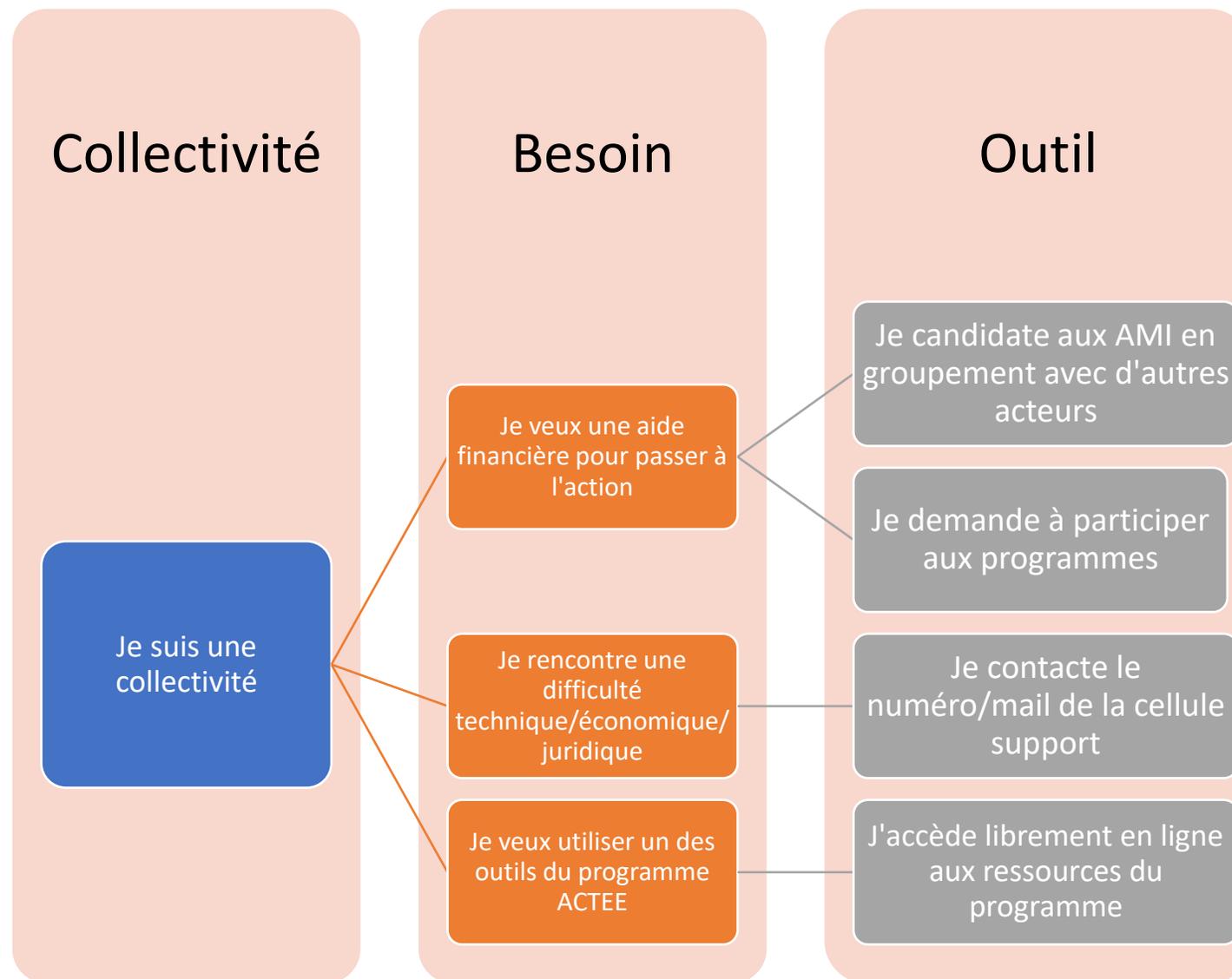
3

Hotline des collectivités

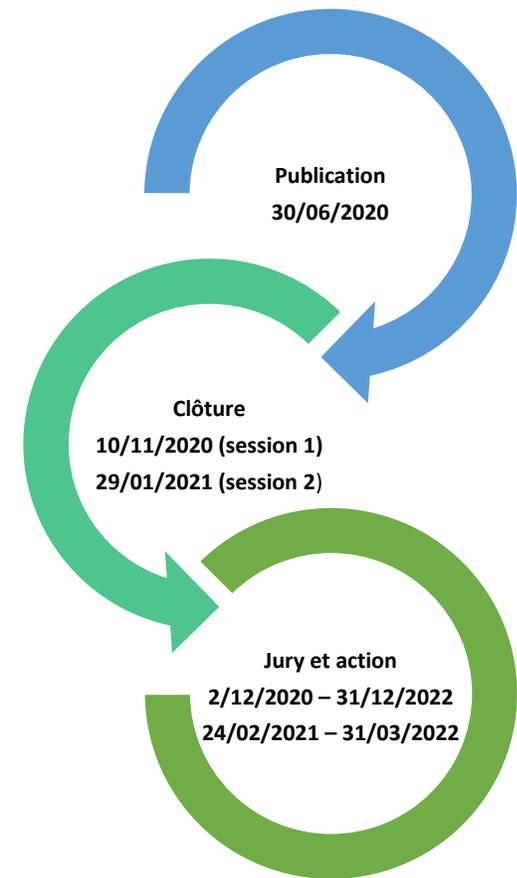
- Soutien des collectivités par mail et téléphone
- Accessible à tous
- Logique de temps de réponse garanti



Récapitulatif : parcours-type d'une collectivité



Zoom sur l'AMI SEQUOIA *Soutien aux Elus (locaux): Qualitatif, Organisé, Intelligent et ambitieux*



Taux d'aide et plafonnement (période courant de la date de signature de la convention par le groupement lauréat au 31 décembre 2022)	
Ressources humaines (économe de flux)	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 90 000 € HT par membre du groupement–
Outils de suivi de consommation énergétique et équipements de mesure	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 30 000 € HT par membre du groupement–
Etudes techniques	Taux d'aide maximal de 50 % plafonné à une aide maximale de 90 000 € HT par membre du groupement
Maîtrise d'œuvre	Taux d'aide maximal de 30 % du coût global des études techniques du membre du groupement OU Aide de 30 000 € par membre du groupement pour les communes de moins de 3 500 habitants L'utilisation de cette aide doit porter sur plusieurs bâtiments, de manière à favoriser le passage à l'action
Plafond total d'aide par membre du groupement	250 000 € HT, plafonné à 1 000 000 € HT pour l'ensemble du dossier.

[Retirer le cahier des charges](#)

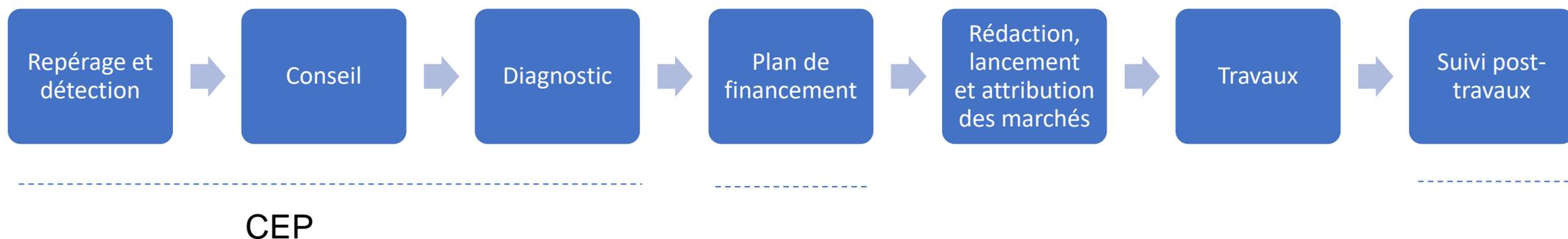
Qui peut candidater ?

Toutes les collectivités et leurs accompagnants (ALEC, SPL, etc.)

Econome de flux ACTEE ?

Approche complémentaire avec les Conseillers en Energie Partagée avec 2 axes de différenciation :

- Rural et urbain
- Action sur l'ensemble de la chaîne de valeur



Econome de flux ACTEE

Un réseau de **60 économes de flux**, en poste ou en cours de recrutement

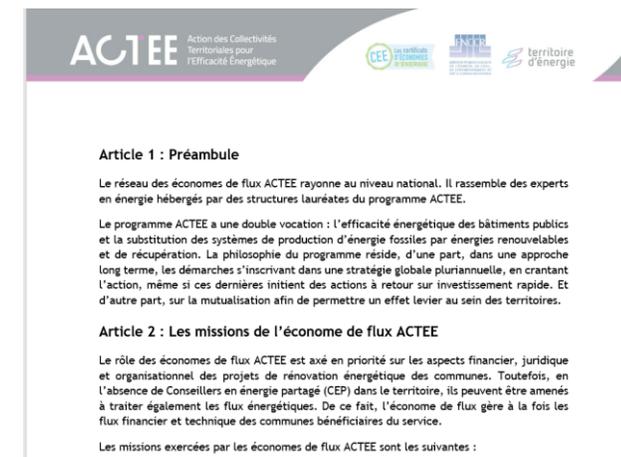
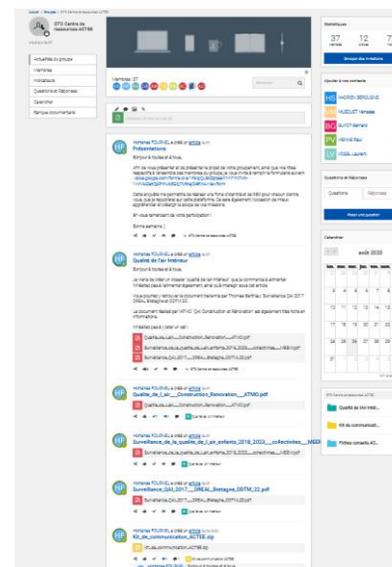
Complémentarité économe de flux / CEP

Lorsqu'un Conseiller en Energie Partagée (CEP) est déjà présent sur le territoire, les économes de flux ACTEE doivent alors se positionner en priorité sur des missions d'ingénierie juridique/financière, en complément de l'ingénierie technique du CEP

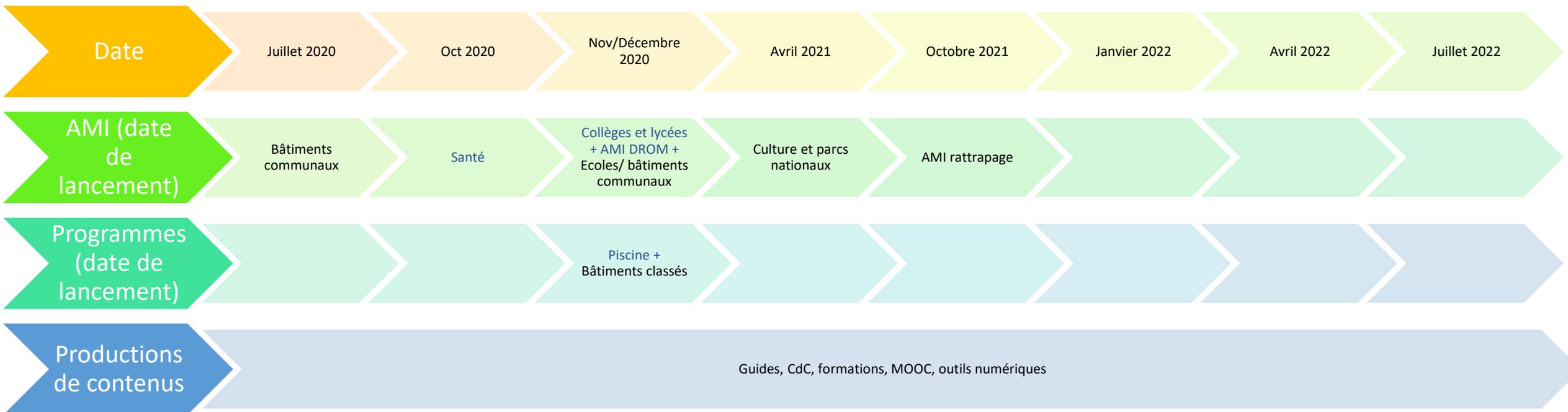


Intégrer le réseau des économes de flux ACTEE

- Fédération du réseau des économes de flux ACTEE
 - Mise en place d'une plateforme d'échange
 - Charte du réseau « Econome de flux »
 - Formations (techniques, juridiques, financières...)
- Suivi des économes de flux
 - Organisation d'échanges bilatéraux en fonction des besoins
 - Sessions d'échanges à l'échelle régionale



Calendrier prévisionnel

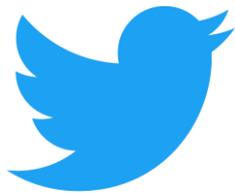


Votre porte d'entrée !

actee@fnccr.asso.fr

Retrouvez les actualités ACTEE sur :

<https://www.programme-cee-actee.fr/>



@FNCCR #ACTEE
@TerrEner_fnccr #ACTEE



FNCCR PARIS #ACTEE



Des questions ?

- actee@fnccr.asso.fr



Un programme de sensibilisation
aux économies d'énergie et d'eau
à destination des enfants



WATTY A L'ECOLE

Depuis 2013



Sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires aux **économies d'énergie et d'eau**
Programme d'un an renouvelable

OBJECTIF

Plus de 15 000 classes
engagées entre septembre
2020 et juin 2023.

SENSIBILISATIONS EFFECTUÉES

+ de 173 000 enfants
en juin 2020



Labellisé par le Ministère de la Transition écologique, et bénéficiant du mécanisme des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

LE CONTENU DU PROGRAMME

ATELIERS

3 ateliers/an animés
par un **intervenant
spécialisé**

ÉVÉNEMENTS

Concours national
d'expression artistique
inter-écoles.

1 évènement au choix
parmi un catalogue
d'évènements
thématiques (l'éclairage,
le chauffage, la réduction
des déchets, etc...)

MINUTES «économise l'énergie»

Outils pédagogiques
pour des animations
courtes par les
enseignants

REBOND VERS LES FAMILLES

Mise en pratique
des écogestes **à la
maison**
Ex : kit **econEAUme**



LES ATELIERS

Contenu adapté :

- à chaque niveau de classe (de la maternelle au CM2)
- à chaque territoire (métropole, DROM et Corse)



Sensibilisation générale



Éclairage



Chauffage et climatisation



Les appareils électriques ne sont pas QUE fantastiques !



Réchauffement climatique et GES



S.EAU.S



Mobilité durable



Mon école durable



Le financement est - pour l'essentiel - assuré par les énergéticiens dans le cadre des CEE (Certificats d'Economies d'Énergie), à hauteur de **77% du coût total**, plafonné à **1000€ / classe / an**. La collectivité locale paie le complément.

Le coût global du déploiement du programme dépend du **nombre de collectivités signataires**, du **nombre d'écoles engagées** sur le territoire, et du **nombre de classes engagées par école**.

Budget moyen pour les collectivités

Engagement sur 3 ans

Budget moyen par classe par an (€ HT)

Prix de vente total

entre 1 000€ et 1 500€ environ

Reste à charge collectivité

Entre 230€ et 500€ environ

Moby

L'ÉCOMOBILITÉ
SCOLAIRE



En quelques mots



Le programme Moby vise à :

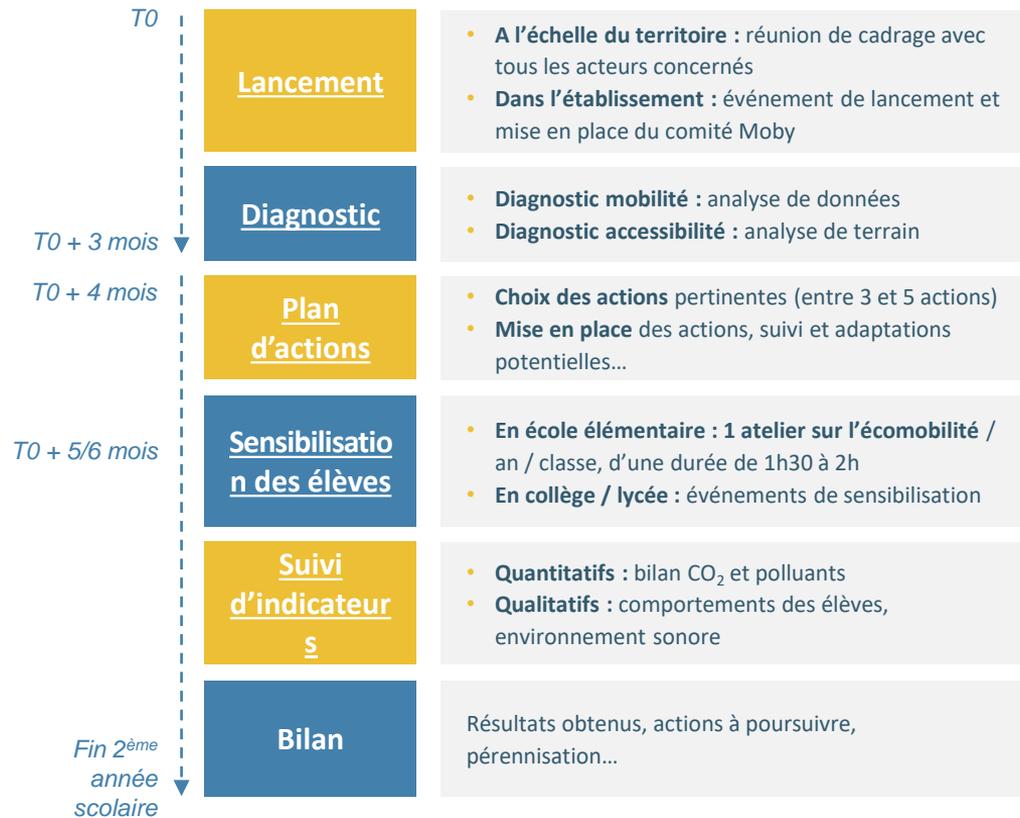
- **accompagner la mise en place d'un PDES** (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire), avec l'ensemble des parties prenantes dans les **écoles élémentaires, collèges et lycées sur tout le territoire national**
- **sensibiliser les élèves des établissements accompagnés** à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre

Moby est lauréat des appels à projets sur les programmes éligibles aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) lancés par le Ministère de la Transition écologique :

- **En grande partie financé par les énergéticiens**
- **Une convention-cadre avec l'Etat** pour la période 2020-2023
- Un déploiement sur **tout le territoire national**



Les différentes étapes du PDES



L'apport de Moby

- ✓ Un chargé de mission et un animateur formés par Eco CO₂
- ✓ Des fiches **OUTILS et ACTIONS**, des contenus pédagogiques, élaborés par Eco CO₂
- ✓ L'expertise d'Eco CO₂ pour le suivi des indicateurs



En école élémentaire

BUDGET

ESTIMATIF MOYEN

par école

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires

Estimation	1 établissement 5 classes	4 établissements 20 classes	8 établissements 40 classes
Prix de vente total	32 000€ environ	87 000€ environ	160 000€ environ
Reste à charge collectivité	7 400€ environ Soit 3 700 € par établissement par an	20 000 € environ Soit 2 500€ par établissement par an	37 000 € environ Soit 2 300€ par établissement par an

En collège et lycée

BUDGET

ESTIMATIF MOYEN

par établissement

Montant pour les collectivités

Sur 2 années scolaires

Estimation	1 établissement	4 établissements	8 établissements
Prix de vente total	46 000€ environ	140 000€ environ	266 000€ environ
Reste à charge collectivité	10 500€ environ Soit 5 200 € par établissement par an	32 300 € environ Soit 4 000€ par établissement par an	61 000 € environ Soit 3 800€ par établissement par an

DANS LE GRAND-EST



VOS CONTACTS

Chloé AUMONT

Tel : 06 49 74 61 80

Mail : chloe.aumont@ecoco2.com

Le Programme ADVENIR



La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Le programme ADVENIR

- Créé en 2016, ce dispositif vise à compléter les initiatives publiques de soutien à l'électromobilité via le développement des **infrastructures de recharge** (IRVE).
- Offre une aide financière pour le déploiement de points de recharge:
 - **en voirie** (dont les PDV dédiés aux 2 roues),
 - **en entreprise** (parking privé à destination de flottes, parking privé ouvert au public, parking privé ouvert au public jusqu'à 5 points de recharge et 36 kVA hors projet de réseau),
 - dans les **copropriétés** (individuel, partagé, infrastructure collective).
- Prise en charge du matériel et de installation (raccordement en aval du point de livraison) de la borne de recharge. Tous les services en supplément ne sont pas pris en compte dans le calcul de la prime (supervision hors pilotage, contrat de maintenance...).
- Reconduction pour la période 2020 – 2023, enveloppe budgétaire de **100 millions d'euros** avec pour objectif de financer plus de **45 000 nouveaux points de recharge d'ici à fin 2023**.



- Sont éligibles au programme ADVENIR

- Les PDC installés en **habitat collectif**, pour un usage individuel ou collectif, via les particuliers, les bailleurs sociaux, les syndicats ou les propriétaires privés
- Les PDC installés sur le **parking d'une entreprise ou d'une personne publique ouverts à la flotte**
- Les PDC ouverts au public installés sur des **espaces privés** (parkings de bâtiments commerciaux, services publics, concessions automobiles, groupes d'hôteliers,...)
- Les points de recharge ouverts au public installés sur des **espaces publics**, tels que la voirie.

⇒ Un cahier des charges selon le type de parking visé par le dispositif est disponible sur le site du programme: advenir.mobi

Non éligibilités

- Ne sont pas éligibles au programme ADVENIR



- La **date de lancement** du projet est antérieure à la date de labellisation de l'offre sélectionnée,
- **Les remplacements** de PDC existants
- Les installations de PDC en **maison individuelle**

Les montants de l'aide

Type de bénéficiaire		Taux d'aide total	Plafond HT par point de recharge	
Entreprise et personne publique	Entreprise et personne publique : Parking privé à destination de flottes	Année		
		2020	40 %	960 €
		2021	30 %	960 €
		2022	20 %	960 €
		2023	20 %	960 €
	Entreprise et personne publique : Parking privé ouvert au public	2020	De 50 à 60 % *	De 2 100 à 9 000 € *
		2021	De 50 à 60 % *	De 2 100 à 9 000 € *
		2022	20 %	1 860 €
		2023	20 %	1 860 €
	Parking privé ouvert au public, jusqu'à 5 points de recharge, inférieur ou égal à 36 KVA hors projet réseau		60 % *	De 2 100 à 2 700 € *
Voirie : Parking public		De 50 à 60 % *	De 2 100 à 9 000 € *	
Voirie : Surprime additionnelle au financement voirie pour les bornes à la demande			Jusqu'à 2 700 € dans la limite de 60 % + 300 € = 3 000 € *	
Voirie : 2 roues		40 %	1 860 €	
Résidentiel collectif	Résidentiel Collectif : solution individuelle		50 %	960 €
	Résidentiel Collectif : solution collective		50 %	1 660 €
	Résidentiel Collectif : infrastructure collective (hors travaux de voiries en extérieur)		50 %	4 000 € jusqu'à 50 places, augmenté de 75 € par place supplémentaire au delà de 50 places, et dans la limite de 15 000 € au total par copropriété.
	Résidentiel Collectif : travaux de voiries en extérieur		50 %	3 000 € par copropriété

* Taux et montants d'aides valables jusqu'au 31 octobre 2021 dans le cadre du plan « Objectif 100 000 bornes » présenté au Ministère de la Transition écologique le 12 octobre 2020



1. Déposer une demande de labellisation d'offre commerciale

Contactez un installateur dont les offres sont labellisées par le programme et répondent au cahier des charges et à la réglementation en vigueur.

<http://advenir.mobi/wp-content/uploads/2020/09/ADVENIR-ENTREPRISES-2020-SEPTEMBRE.xlsx>

2. Déposer une demande de prime

La demande de prime s'effectue en ligne, sur la plateforme ADVENIR.

Elle peut être réalisée par l'installateur ou le client.

⇒ il est vivement recommandé que ce soit à **l'installateur de monter le dossier.**

Doivent y être renseignés :

- ✓ la sélection de l'offre labellisée,
- ✓ la sélection du type de bénéficiaire,
- ✓ une description de l'installation,
- ✓ le devis ou le projet de contrat de location sur 36 mois

Le demandeur reçoit automatiquement une proposition de prime qu'il signe et renvoie.

Le montant correspondant à la demande est réservé pour **une durée de six mois.**



3. Obtenir la prime

A la fin des travaux d'installation, le demandeur met en ligne

- La facture ou le PV de réception faisant apparaître clairement les CEE ADVENIR
- Une attestation sur l'honneur de fin de travaux
- Une photo après travaux (et même une photo avant travaux)
- Les infos bancaires de la personne qui reçoit la prime (installateur ou client)
- ...

Le porteur sera informé par courriel de l'acceptation de la demande de prime sous une semaine

La prime est versée dans un délai de 45 jours

Si le projet est abandonné ou reporté, il est possible de supprimer la demande de la prime ADVENIR



Objectifs : faciliter la mobilité des habitants du Grand Est

- 1 000 IRVE sur voirie (hors agglo > 100 000 hab.)
 - Bornes privilégiées: accélérées
 - 55 % du coût HT
 - 1 250 €/PDC si borne normale
 - 2 200 €/PDC si borne accélérée
 - 8 000€/borne si borne rapide
- 1 000 IRVE sur parking d'entreprises
 - Bornes privilégiées: normales
 - 50 % du coût HT
 - 1 000 €/PDC
- 1 000 IRVE en résidentiel collectif
 - Bornes privilégiées: normales
 - 70 % du coût HT
 - 1 300 €/PDC

**Aide cumulable avec
le dispositif ADVENIR**





Un accompagnement de proximité

ecoco2

Julia Stanfield
Chargée de développement
Julia.stanfield@ecoco2.com



Un accompagnement de proximité



Caroline DAURELLE

Chargée de développement

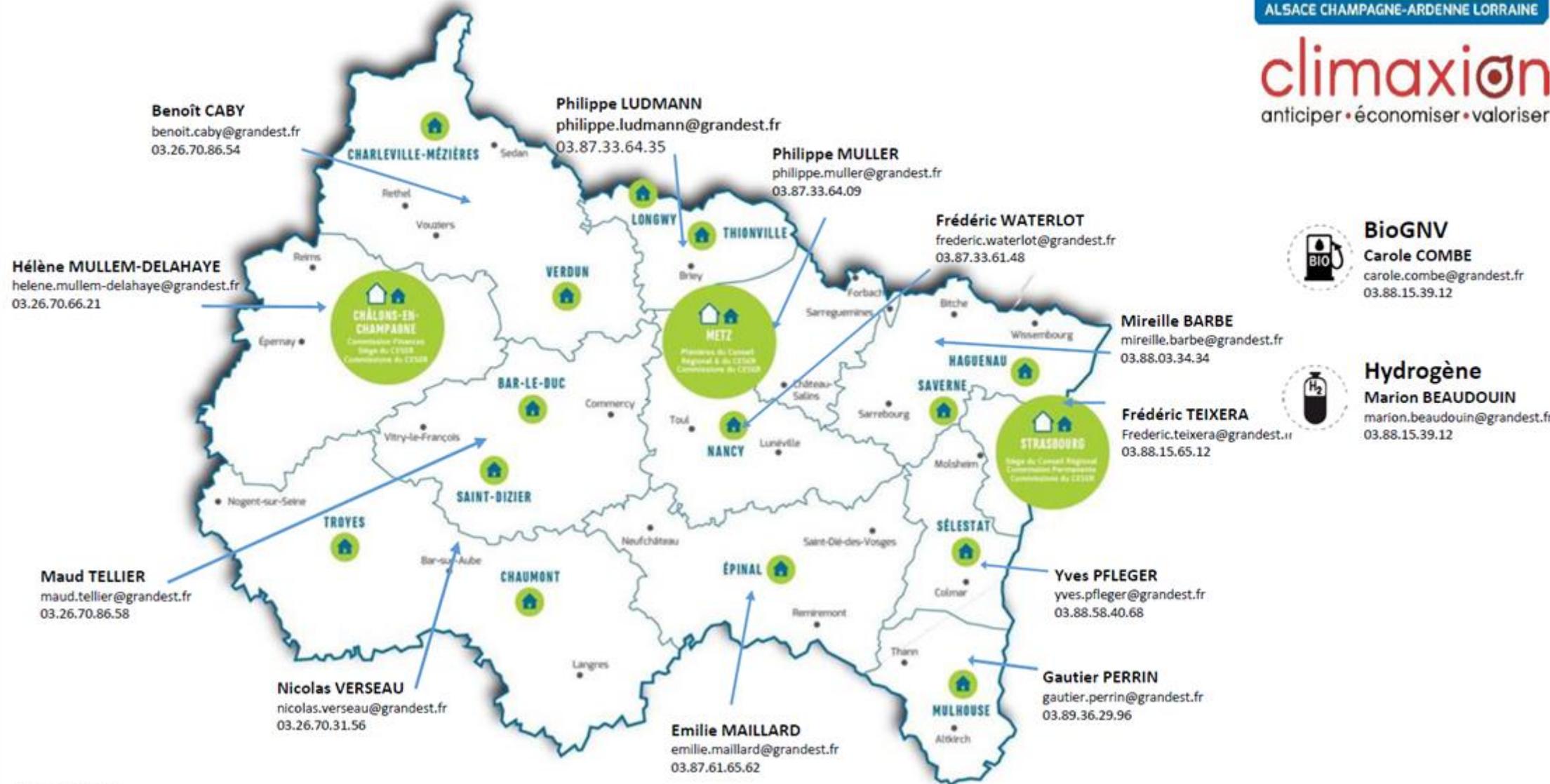
grandestme@gmail.com / cf@grandestmobelec.org

+ 33 (0)6 37 99 66 55



Un accompagnement de proximité

Mobilités durables : vos contacts



BioGNV
Carole COMBE
carole.combe@grandest.fr
03.88.15.39.12

Hydrogène
Marion BEAUDOUIN
marion.beaudouin@grandest.fr
03.88.15.39.12

Version au 2019/10/29

Tous les dispositifs, les contacts et les publications
sur le site climaxion.fr

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Compte **Climaxion** sur **facebook** et sur **twitter**

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



Présentation Programme ALVEOLE



Porteurs du programme



Bureau d'études spécialisé en performance énergétique, ROZO est expert en Certificats d'Economies d'Énergies (CEE).

→ Suivi technique avec les bénéficiaires

→ Suivi financier

- Fédère près de 400 associations de promotion du vélo sur l'ensemble du territoire
- Objectif : rendre la solution vélo attractive et accessible à tous.

→ Mise en relation des associations avec les bénéficiaires

→ Suivi sur l'accompagnement à l'écomobilité

Objectifs du programme

Prolongation du Programme
jusqu'au 31 décembre 2021



Créer
30 000
emplacements



Sensibiliser
18 500
personnes



Calendrier

- Engagement des travaux **après le 9 février 2019** (signature devis ou lancement de marchés)
- Jusqu'au **12 novembre 2021** (date limite de transmission du dossier)



Financement

- 60 % => stationnement vélo (structures et attaches). Co-financement possible. Possibilité de déposer plusieurs projets. Pas d'emplacements min. ou max.
- 100 % => actions sensibilisation à l'éco- mobilité

Les cibles du programme



La **VOIE PUBLIQUE**



Les **ETABLISSEMENTS PUBLICS**
Les **COLLECTIVITES**



Le secteur de
l'**ENSEIGNEMENT**
de l'école au supérieur



Le parc d'**HABITAT SOCIAL**



Les **GARES**
Les **pôles d'intermodalité**

Structures éligibles

Tous les
acteurs
publics

EPCI

Collectivités
territoriales

Administrations
&
établissements
publics

Etc...

Acteurs
privés

services
publics

À vocation de

Enseignement
& formations
pro

Logement
social

Logement
étudiant



La liste des bénéficiaires éligibles est disponible sur la plateforme internet.

3 types d'abris éligibles - 3 financements

Financement à hauteur de 60% de l'investissement (matériel + pose)

Prime plafonnée pour chaque type d'abris

1

Abris préconstruits, autoportants, sécurisés installés en extérieur



Plafond à 2000 € HT /emplacement

2

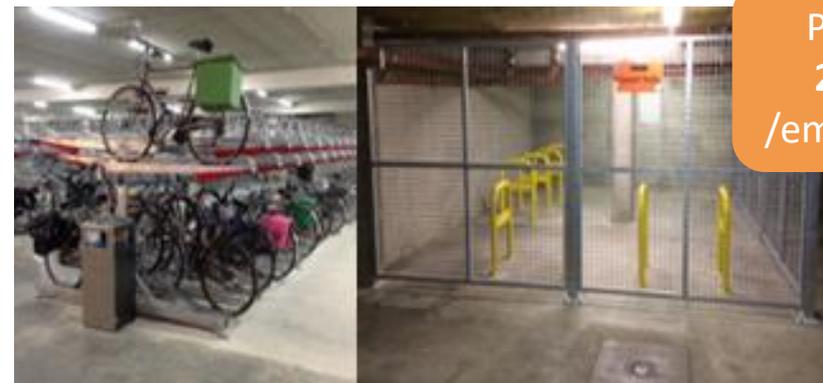
Supports d'attaches vélos libres d'accès et couverts en extérieur



Plafond à 700 € HT /emplacement

3

Supports d'attaches vélos dans un local existant, couvert et sécurisé.



Plafond à 200 € HT /emplacement

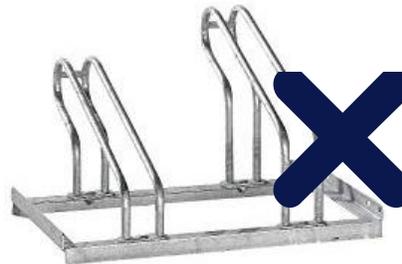
Liste de critères obligatoires

S'assurer que l'abri est facile d'utilisation pour les cyclistes

Attaches vélo



Permettent d'attacher la roue et le cadre à un point fixe
Sans devoir soulever le vélo si système à étage



Un **emplacement** = une place vélo
≠ Un **support** peut permettre de stationner **plusieurs vélos**

Critères obligatoires

Pour tous les abris

-  Système de rangement des vélos fixé au mur ou au sol
-  Espace couvert
-  Espace de stationnement vélo protégé des autres espaces (par une paroi ou un garde-corps de hauteur minimum de 1 mètre)

Consignes sécurisées et locaux existants

-  Accès sécurisé par badge, clé ou autre mode de contrôle
-  Respect des normes d'accessibilité PMR (accès, circulation dans le garage vélo, absence de marches / ressauts)
-  Espace éclairé

Critères obligatoires Spécial "Coup de pouce vélo"

Nouveau type de projet éligible dans le cadre du déconfinement jusqu'au **31 décembre 2020**



Le coup de pouce vélo stationnement ne permet pas de bénéficier d'un accompagnement

- **Engagement après le 30/04/2020** projet installé et dossiers transmis avant le 14/11/2020, fin du programme le 31/12/2020
- Support de rangement permettant **d'attacher le cadre et une roue du vélo** à un point fixe avec un antivol en U (sauf pour les vélos cargos)
- Le vélo **ne doit pas être porté** pour être rangé (pour les rangements à étages, un système d'assistance doit permettre de lever le vélo sans forcer)
- Le stationnement **peut être fixé au sol ou temporaire** et maintenu au sol avec une installation simple sans travaux de gros œuvre (goujon, scellement chimique, autoportant, blocs de béton, plaques de fixation...)
- Financement 60% de l'investissement HT, avec **un plafond à 150€ par emplacement**. Il n'y a pas de financement de services complémentaires.

Exemples concrets

Consignes sécurisées (abris auto-portants) - 2000€ HT/emplacement vélo

- 🏆 14 box de 5 places soit 70 places – de nouveaux box sont envisagés
- 📍 Voie publique – Lille (59)



🔧 **78540 € (5610 par box)**

🏠 **47124 € (3366 par box)**

Financement : que prend en charge le programme ?



- **Achat de l'abri**
- **Achat des arceaux,**
- **Livraison et pose** de l'abri et des arceaux,
- **L'électricité à l'intérieur de l'abri,**
- **Achat consigne : l'intégralité du kit,**
- Les **services complémentaires** : casiers, gonflage, réparation, supports de communication à l'intérieur de l'abri, bornes de recharge VAE
- Le **système de serrures.**



- Le **gros œuvre** nécessaire à la mise en place de l'abri (ex. : dalle béton)
- Les **travaux paysagers** (aplanir le sol, création d'un cheminement)
- Les **raccordements au réseau** (eau, électricité),
- Le **balisage** pour rejoindre l'abri
- Consignes sécurisées : **système de gestion de la solution.**

Accompagnement des usagers

Initiation au “savoir rouler”

Obligatoire pour les établissements scolaires élémentaires

Module de 8 séances d’une heure

1 620,00 € - financé à 100% par le programme



Crédits Photos : ProVélo91

Accompagnement des usagers

Actions de sensibilisation à l'écomobilité

Optionnel pour les autres cibles (pôles d'échanges multimodaux, établissements scolaires secondaires et universitaires, parc d'habitat social, établissements recevant du public etc.).

12 heures d'actions de sensibilisation

990,00 € - *financé à 100% par le programme*

⇒ Catalogue d'actions de sensibilisation en ligne sur : <https://programme-alveole.com/accompagnement/>

⇒ Retour d'expérience d'un accompagnement à l'écomobilité – Place Au Vélo Nantes : <https://programme-alveole.com/entretien-avec-laurent-chailloy-pav-nantes/>

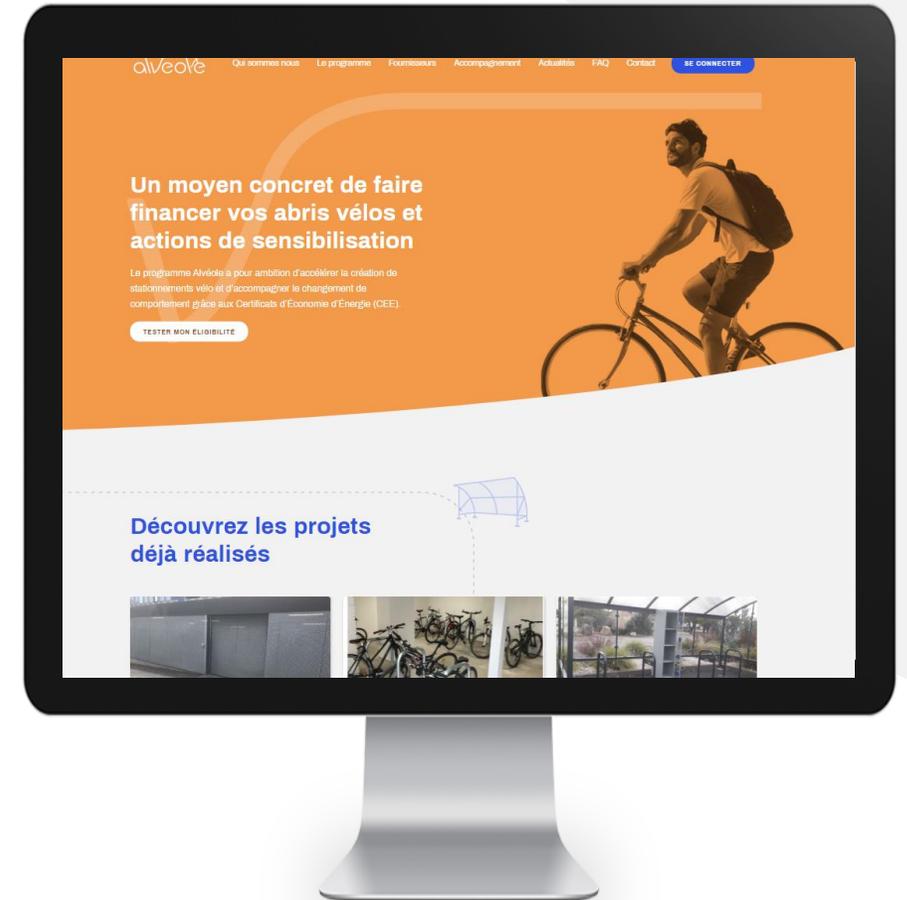
Plateforme internet du projet



- Toutes les démarches disponibles **en ligne**
- **Suivi facile** et rapide du projet jusqu'au versement de la prime
- **Espace personnel** pour gérer vos projets et demandes de primes
- **Messagerie interne** pour communiquer avec l'équipe



- **Site vitrine** reprenant toutes les informations sur le programme
- **Simulateur de prime**
- **Catalogue** de solution éligibles pré-validées (possibilité de faire valider une nouvelle solution)
- Statistiques publiques sur l'état du programme incluant une **carte des projets réalisés**



Comment déposer son projet ?

Se rendre sur www.programme-alveole.com. Cliquer sur "tester mon éligibilité" ou "se connecter".

Si votre projet est abouti, vous pouvez créer un compte !

1

2

Création du compte.

Des **informations génériques concernant votre structure** vous seront demandées.

3

Dépôt du projet.

Lorsque le compte est créé, vous pouvez **enregistrer un projet** (**informations demandées** : type d'abris choisi, nombre d'emplacements vélo, adresse exacte, etc). **ROZO étudie votre dossier.**

4

Transmission du devis.

Votre projet est validé par ROZO. Il faut désormais **importer le devis.**

Lorsqu'il est validé, vous pouvez entamer les travaux en autonomie.

5

Abri terminé.

Votre abri terminé, **vous devez importer les justificatifs demandés** et **saisir vos coordonnées bancaires** pour le versement de la prime.

alveole

Etat des lieux du programme en chiffres



Nombre total de projets : 896 soit 16 444 emplacements



185 projets terminés et payés



13 840 emplacements annoncés



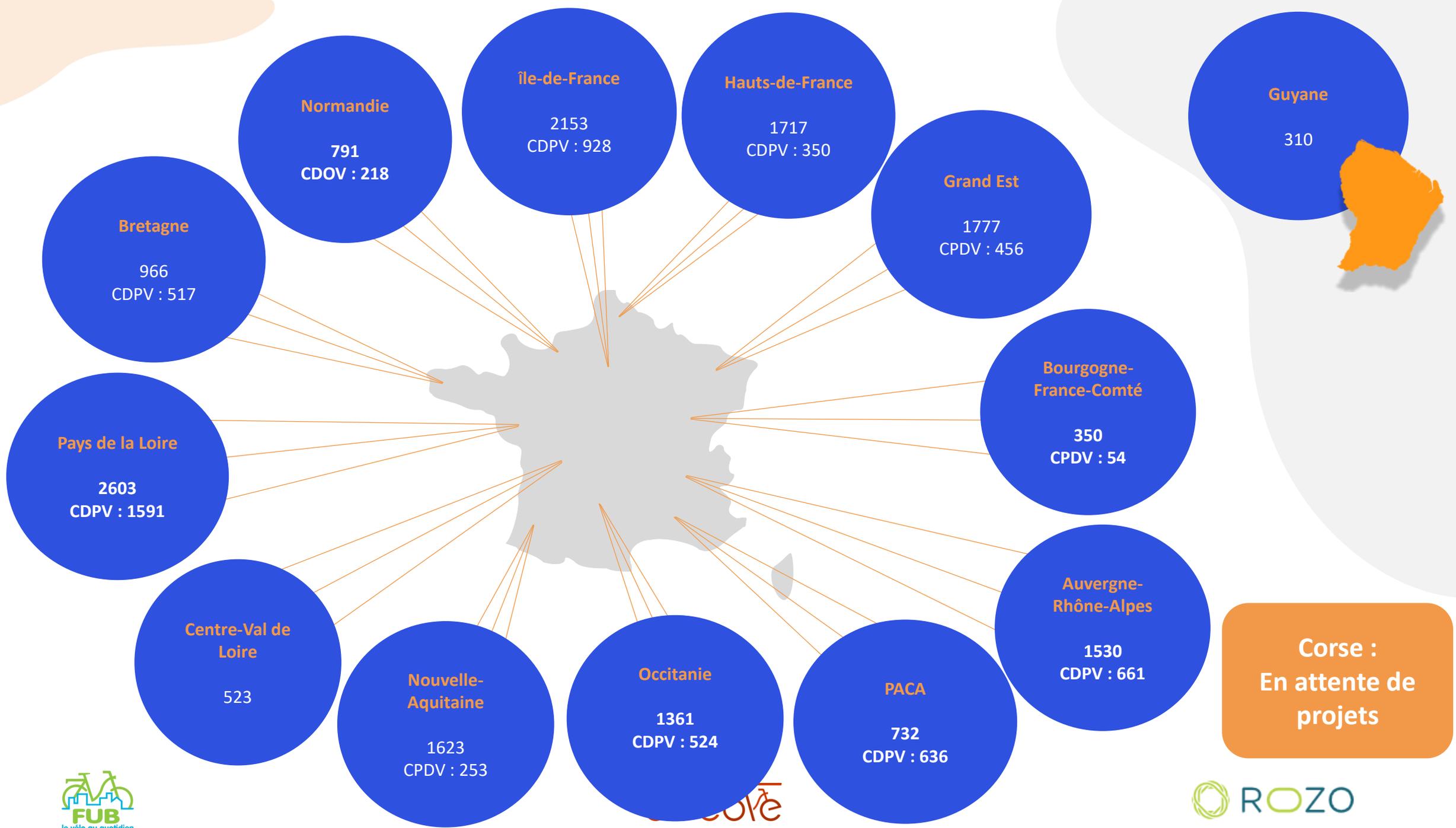
2604 emplacements réalisés et payés

Coup de pouce vélo

140 dossiers

4188 emplacements annoncés

700 emplacements payés



Coup de Pouce Vélo Plus

- Objectif ? Le dispositif permet aux collectivités d'abonder le dispositif Coup de Pouce Vélo sur les volets :



« Réparation »

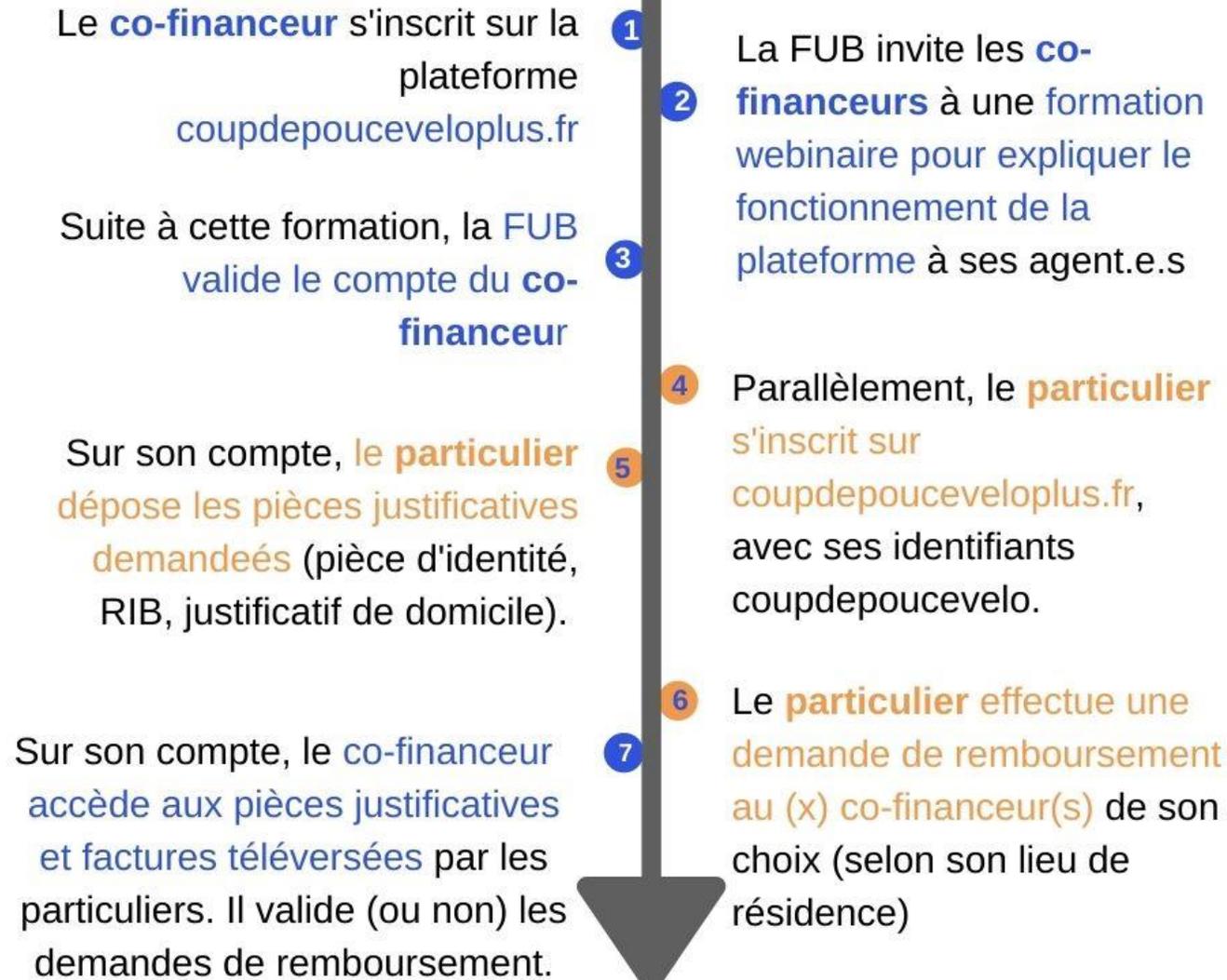
Une prise en charge additionnelle aux 50€ versés pour la réparation d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés (TVA éligible au cofinancement). **Cette aide supplémentaire peut également couvrir l'achat d'équipements vélo.**



« Remise en selle »

Une prise en charge qui va au-delà de 2 heures de séance de remise en selle au sein du réseau des moniteurs référencés (TVA éligible au cofinancement dès la première séance de remise en selle).

Quelle est la procédure ?



Liens utiles et contacts

ROZO, suivi technique avec les bénéficiaires, mobilite@rozo.fr

FUB, suivi et lien avec les associations FUB, alveole@fub.fr

Coup de Pouce Vélo PLUS : coupdepouceveloplus@fub.fr

www.programme-alveole.com



**WEBINAIRE PROGRAMMES CEE
RÉGION GRAND EST
PRÉSENTATION DU PACTE-15**

AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



CHIFFRES CLÉS

- Association nationale (loi 1901) créée en 1987
- **+ de 960 adhérents** (dont 2/3 des collectivités et 1/3 de partenaires des collectivités)
- 43 membres du Conseil d'Administration (dont 30 élus et 13 professionnels)
- Équipe de 27 permanents



LES COMPÉTENCES D'AMORCE

Grâce à ces compétences, AMORCE favorise l'économie circulaire, accompagne la transition énergétique et déploie la chaleur renouvelable dans les territoires.

Depuis 2018, l'association a également pour ambition de refonder la politique territoriale de l'eau.



DÉCHETS

Prévention
Responsabilité Élargie
des Producteurs (REP)
Collecte

Recyclage
Valorisation
Stockage



ÉNERGIE

Maîtrise de l'énergie
Rénovation
énergétique
Lutte contre la précarité
énergétique

Distribution d'énergie
Énergies renouvelables
Réseaux de chaleur
Planification énergie
climat



EAU

Préservation des
ressources
Production et distribution
d'eau potable
Collecte et traitement
des eaux usées

Gestion intégrée du
pluvial
Prévention des
inondations



FONCTIONS
TRANSVERSES

Planification
Financement
Montage de projets
Montage juridique

Fiscalité
Concertation
Communication

OBJECTIFS DU PROGRAMME PACTE-15

LES OBJECTIFS DU PACTE-15

Constat

Faible capacité de repérage

Difficulté à massifier le nombre de rénovations

Reste à charge du coût des travaux prohibitif

Changement d'échelle

1. Massifier le repérage sur la base des ménages « identifiés » (FSL, CCAS, impayés,...)

2. Systématiser les visites à domicile et l'accompagnement vers les travaux

3. Organiser des groupements de travaux en priorisant les opérations standardisées à moindre coût

PHASE 1 : PACTE-15

REPÉRER LES MÉNAGES

EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

REPÉRER LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

UNE STRATÉGIE EN DEUX TEMPS

Deux étapes

```
graph TD; A[Deux étapes] --> B[1. Diagnostic territorial]; A --> C[2. Base de données];
```

1. Diagnostic territorial

Objectifs :

Dresser un bilan de la situation du territoire et des sources de données disponibles

Proposer un plan d'actions

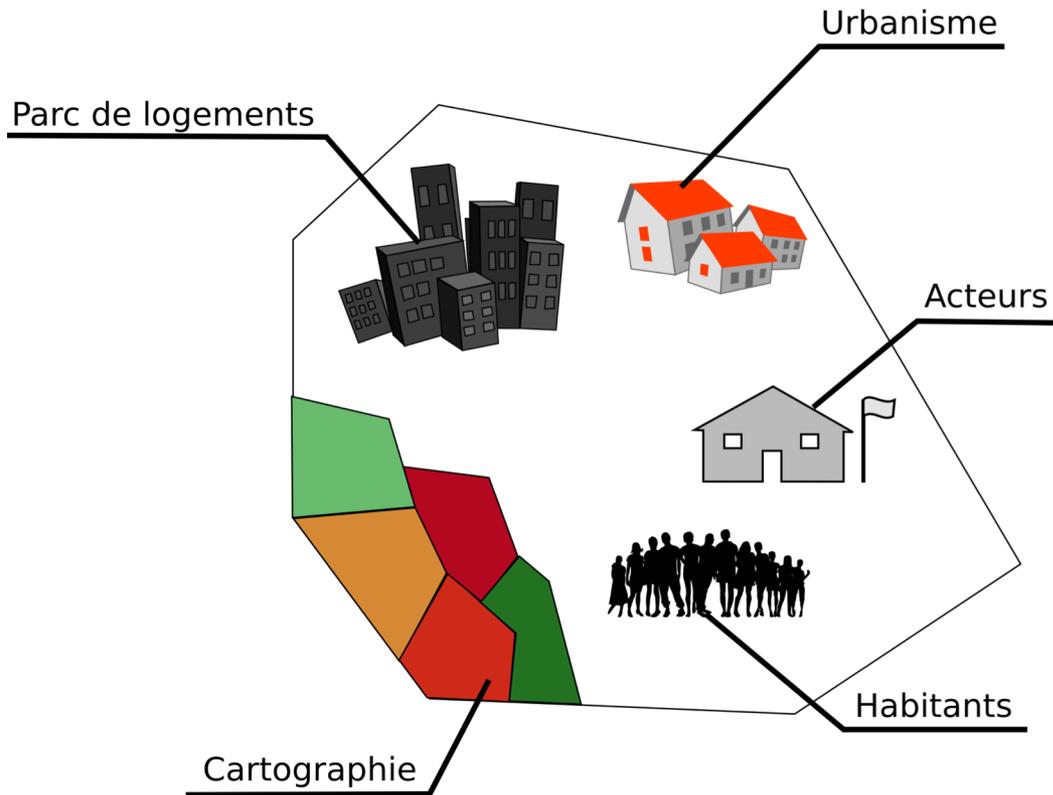
2. Base de données

Objectifs :

Combiner les données socio-économiques et des données techniques sur les logements afin d'obtenir une liste de ménages prioritaires

REPÉRER LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL



- **Politique / actions** déjà en place
- **Identification des acteurs** du territoire (public, associations...)
- **Chiffres-clés** sur l'état du parc de logements / revenu moyen / consommation énergétique moyenne...
- **Cartographie** de la précarité énergétique (maille commune / IRIS)

→ Mise en place d'un plan d'actions personnalisé au territoire pour la mise en place d'une base de données

REPÉRER LES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

UNE STRATÉGIE EN DEUX TEMPS

Données socio-économiques des acteurs locaux

- Bénéficiaires CAF
- CCAS
- Chèque énergie
- FSL...

Liste de ménages



Données logement-énergie

- Type de chauffage
- Année de construction
- Classe DPE
- Consommations d'énergie...

Liste d'adresses

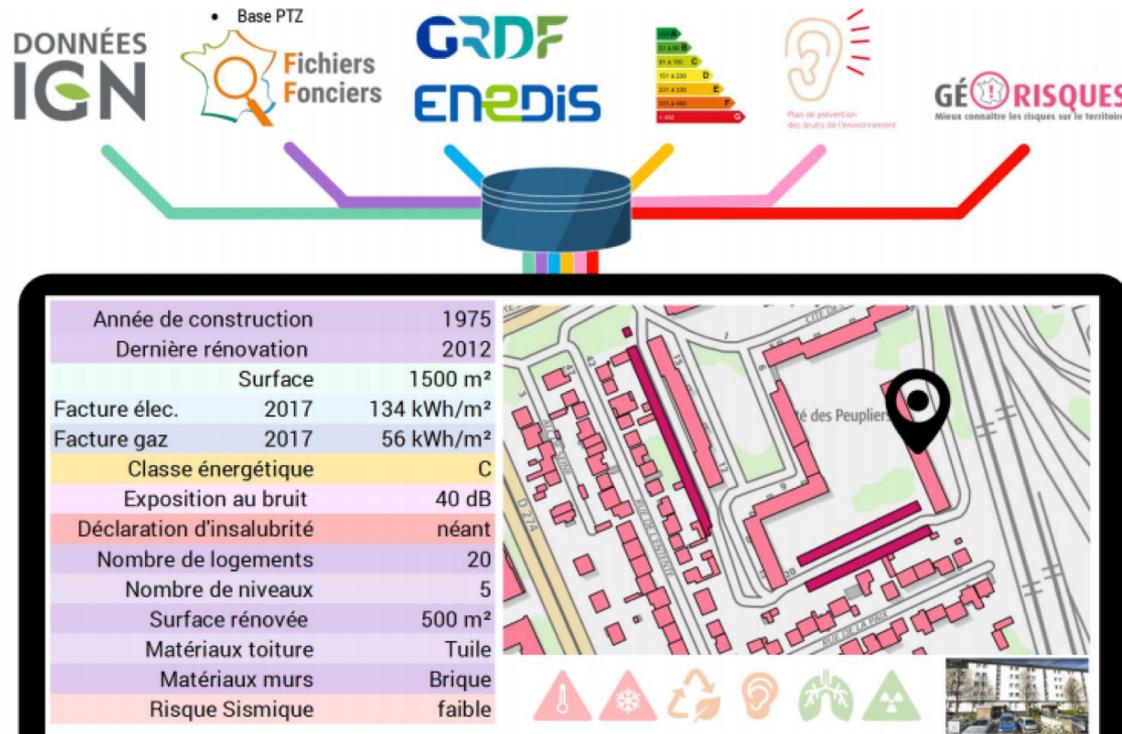


Etudier le recoupement et la complémentarité des deux approches
Confirmer la précarité énergétique sur le terrain (phase 2)

LES DONNÉES LOGEMENT-ÉNERGIE FOURNIES PAR LE CSTB

Go Renove, un outil pour massifier la rénovation énergétique

- Un projet lauréat de l'appel à projets **CEE 2018**
- Un projet piloté par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (**CSTB**)
- Un **service en ligne d'aide à la décision de rénovation** de logements à destination des particuliers (propriétaires et copropriétaires) et bailleurs sociaux





PHASE 2 : PACTE-15

VISITES / AUDITS /

ACCOMPAGNEMENTS

VISITES / AUDITS / ACCOMPAGNEMENTS

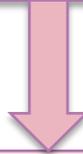
PHASE 2

Ménages diagnostiqués



Entretien téléphonique / visite à domicile

→ Confirmation de la situation de précarité énergétique



Audit énergétique

- Bilan du domicile
- Recommandations de bouquets de travaux
- Aides disponibles



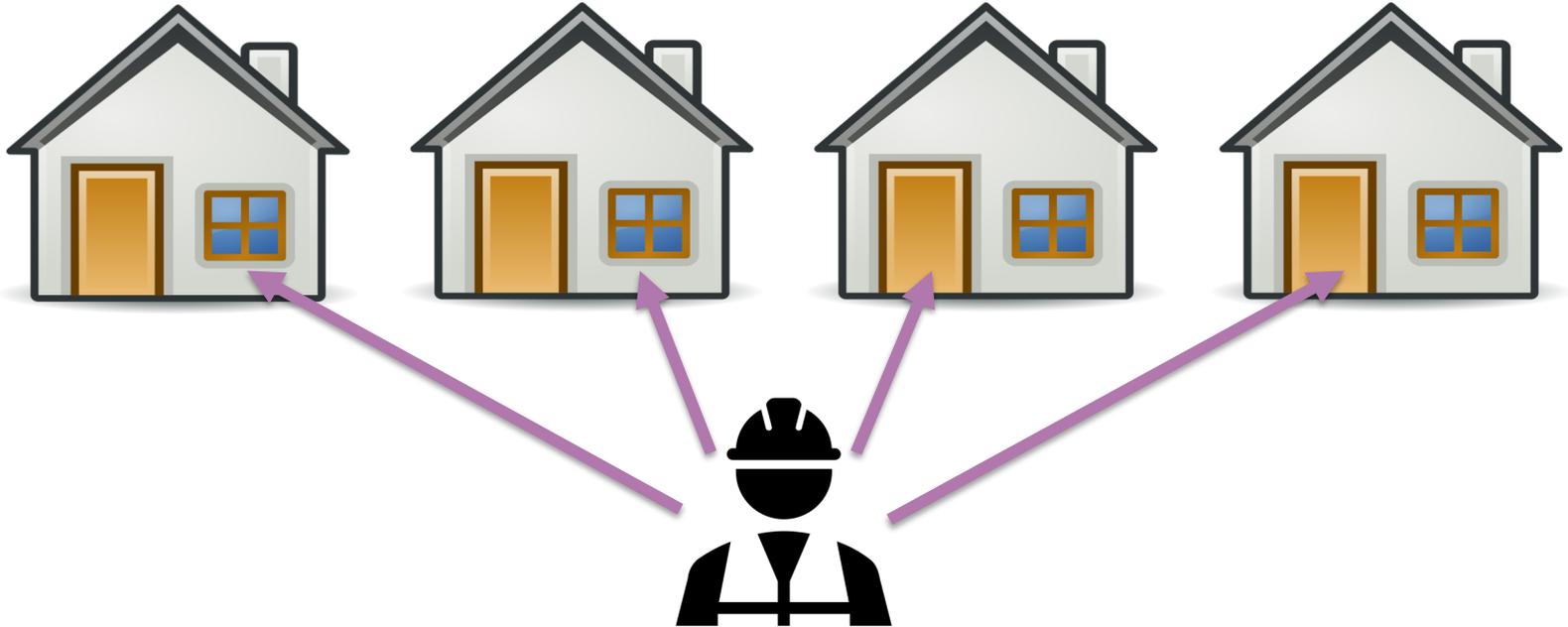
Accompagnement du ménage jusqu'à la réalisation des travaux

PHASE 3 : PACTE-15

OPERATIONS DE
RÉNOVATIONS GROUPÉES

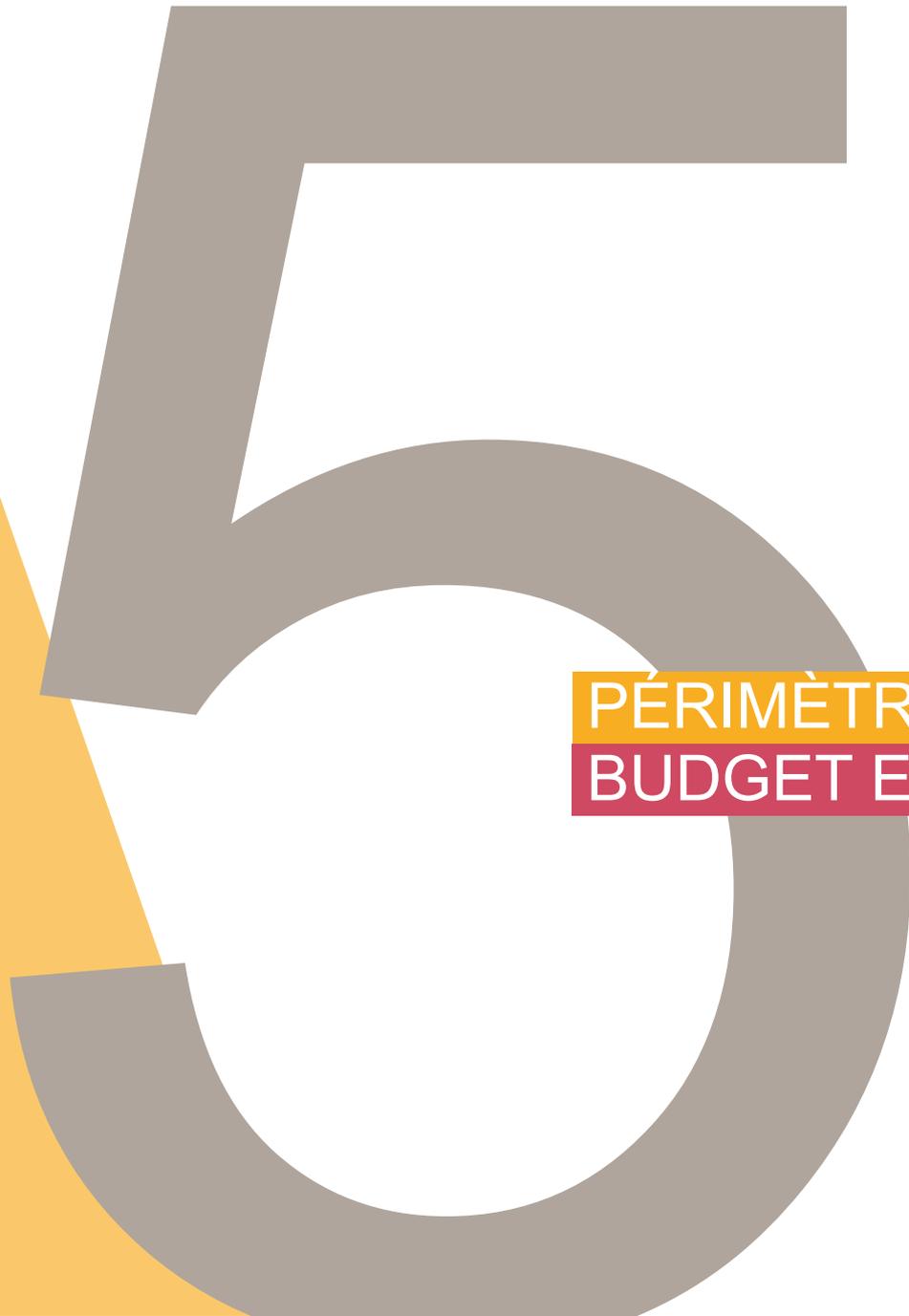
OPÉRATIONS DE RÉNOVATIONS GROUPEES

OPTIMISATION DES COÛTS



Objectif : baisse des coûts de travaux par effet d'échelle

- Identification de travaux standardisés sur un grand nombre de logements
- Mise en place d'une convention avec un groupement d'entreprises



PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME
BUDGET ET ANIMATION

PÉRIMÈTRE DU PROGRAMME

8 territoires d'expérimentation,
dont 1 ou 2 territoires portant conjointement
les méthodologies SLIME et Pacte

TERRITOIRES INTÉRESSÉS

Collectivités

La Ville de Metz
Le Havre Seine Métropole
Dijon Métropole
Le Département des Vosges
La Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

OBLIGES

GEG - Gaz et Electricité de Grenoble (200 GWhc)
ENGIE - (281 GWhc)

SLIME & PACTE -15 : MISE EN ŒUVRE DES 2 DEMARCHES SUR 2 TERRITOIRES

Repérage des ménages en précarité énergétique

- via l'approche **SLIME** (réseaux de donneurs d'alerte notamment)

- croisement de données (Pacte -15)

Prise de contact des ménages pour valider le principe d'une visite (réalisation d'une fiche « 1^{er} contact » commune – SLIME/Pacte -15)

Diagnostic sociotechnique (visite dédiée - SLIME)
+ étude de faisabilité technico-financière (visite dédiée – Pacte - 15)

Orientation du ménage vers la solution adaptée (**SLIME**) et choix par le ménage d'un scénario de travaux le cas échéant (Pacte -15)

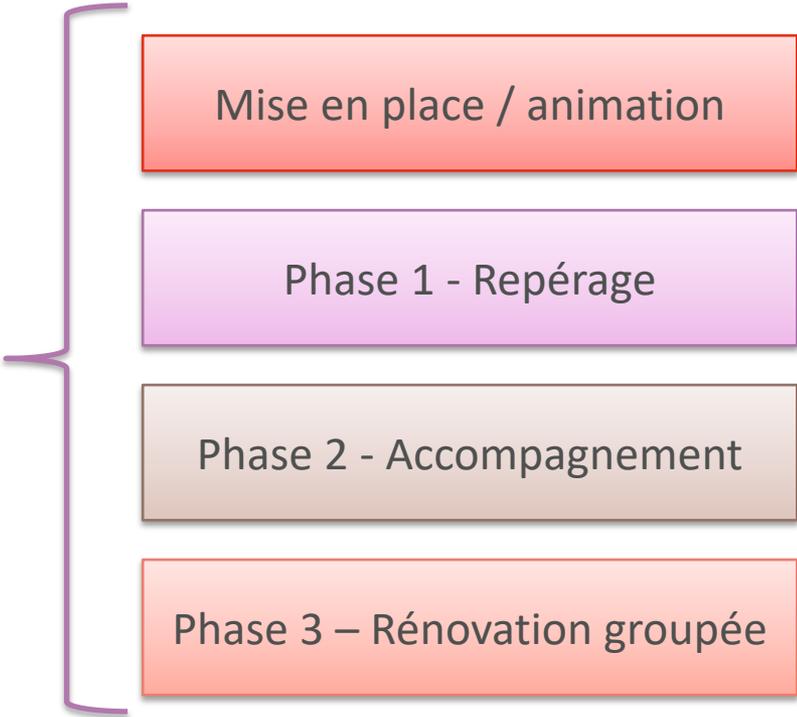
Réalisation des opérations de rénovation groupées, le cas échéant

PACTE -15 BUDGET

Financement :
80% CEE
20% collectivités

Structure générale du budget

Part « fixe » :
Temps de travail des
collectivités et
montants facturables
(bureau d'études...)

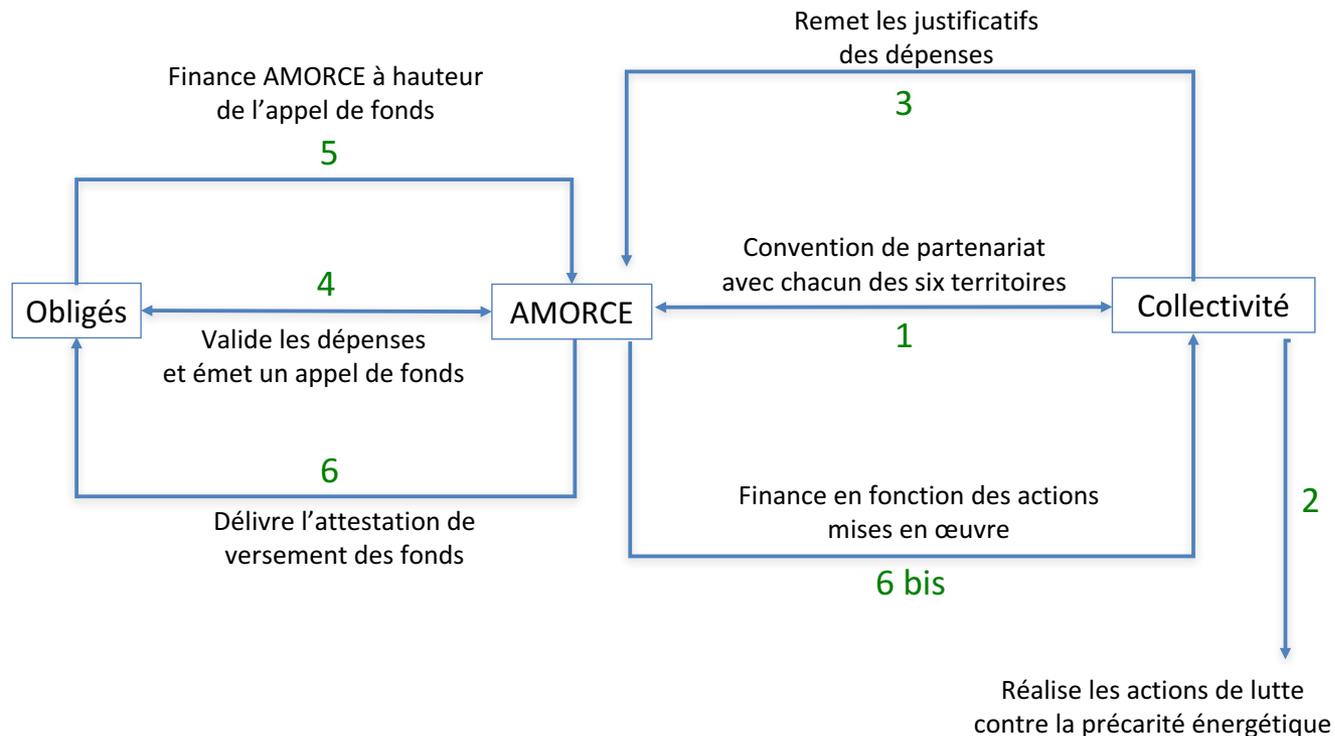


Part « variable » : forfait
d'accompagnement des
ménages, reversé à l'acte



ANIMATION NATIONALE & ARTICULATION

- Le comité de pilotage national du Programme ;
- Le comité de suivi avec l'ensemble des collectivités porteuses de l'expérimentation Pacte -15 ;
- Les comités de pilotage locaux, organisés et animés par chaque collectivité porteuse de l'expérimentation Pacte -15.



ANIMATION LOCALE PAR LA COLLECTIVITÉ

- Associer, notamment dans une instance locale, les acteurs impliqués dans la lutte contre la précarité énergétique afin de mettre en œuvre le Pacte -15 et les synergies possibles avec les autres dispositifs.

Collectivités

- Le département en charge des FSL
- Les intercommunalités en charge de l'habitat et des PCAET, des PTRE
- La région, en charge de la coordination du service public d'efficacité énergétique
- Le délégataire des aides à la pierre du territoire (Collectivités ou Etat)

Les services de l'Etat

- L'Anah
- Les DREAL
- DR ADEME

Les acteurs de l'habitat

- Opérateurs habitat
- EIE
- Agence locale
- PTRE
- ADIL
- SOLIHA
- Les bailleurs sociaux locaux

Les fournisseurs et distributeurs d'énergie

- GRD (Enedis, GRDF), les Entreprises locales de distribution et les exploitants de réseaux de chaleur
- Les fournisseurs historiques (EDF, Engie) et Fournisseurs alternatifs
- Syndicat mixte d'énergie

Les professionnels en charge des travaux

- Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Chambres des métiers
- CAPEB
- FFB

Les acteurs sociaux

- Caisses d'allocation familiale (CAF)
- les Centre Communaux (ou Intercommunaux) d'Actions Sociales (CCAS ou CIAS)
- Associations caritatives



**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :**

Clémence Folleas

Chargée de mission Maîtrise de l'énergie et précarité
énergétique

cfolleas@amorce.asso.fr

Julie Purdue

Déléguée générale adjointe

jpurdue@amorce.asso.fr

Florent Cosnier

Chargé de mission juridique et fiscale

fcosnier@amorce.asso.fr



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

Depuis 1984, le CLER - Réseau pour la transition énergétique défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à un réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain. En innovant sans cesse et en élaborant des pratiques vertueuses et reproductibles, ces professionnel.les engagé.e.s forment une société civile déjà en mouvement dans les territoires.

Qui sommes-nous ?

- Des collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduit au maximum, par les énergies renouvelables locales
- Des associations qui accompagnent des citoyens dans leur démarche de sobriété ou de rénovation énergétique
- Des entreprises qui développent les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique au quotidien
- Des organismes de formation qui proposent des enseignements de qualité dans tous les champs de la transition

NOS MISSIONS

Échanger

DYNAMISER LE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS

Déployer

LA MISE EN ŒUVRE
DE LA TRANSITION DANS
LES TERRITOIRES

Convaincre

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
DANS LE DÉBAT FRANÇAIS
ET EUROPÉEN

Informier

FAIRE CIRCULER
LES CONNAISSANCES

- Qu'est-ce que le SLIME ?

Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

- Mis en œuvre par **41** collectivités en **2020** (tous types de collectivités).
- Plus de **12 000 ménages accompagnés en 2019**.
- Vise à **identifier – diagnostiquer – orienter** les ménages en précarité énergétique vers une solution adaptée.
- Le Slime est porté par le **CLER-Réseau pour la transition énergétique** dans le cadre du Programme national Slime-Pacte-15%.
- Le programme est éligible aux certificats d'économies d'énergie et permet d'apporter aux collectivités **un financement pouvant aller jusqu'à 70% de leurs dépenses (forfait/ménage accompagné)**

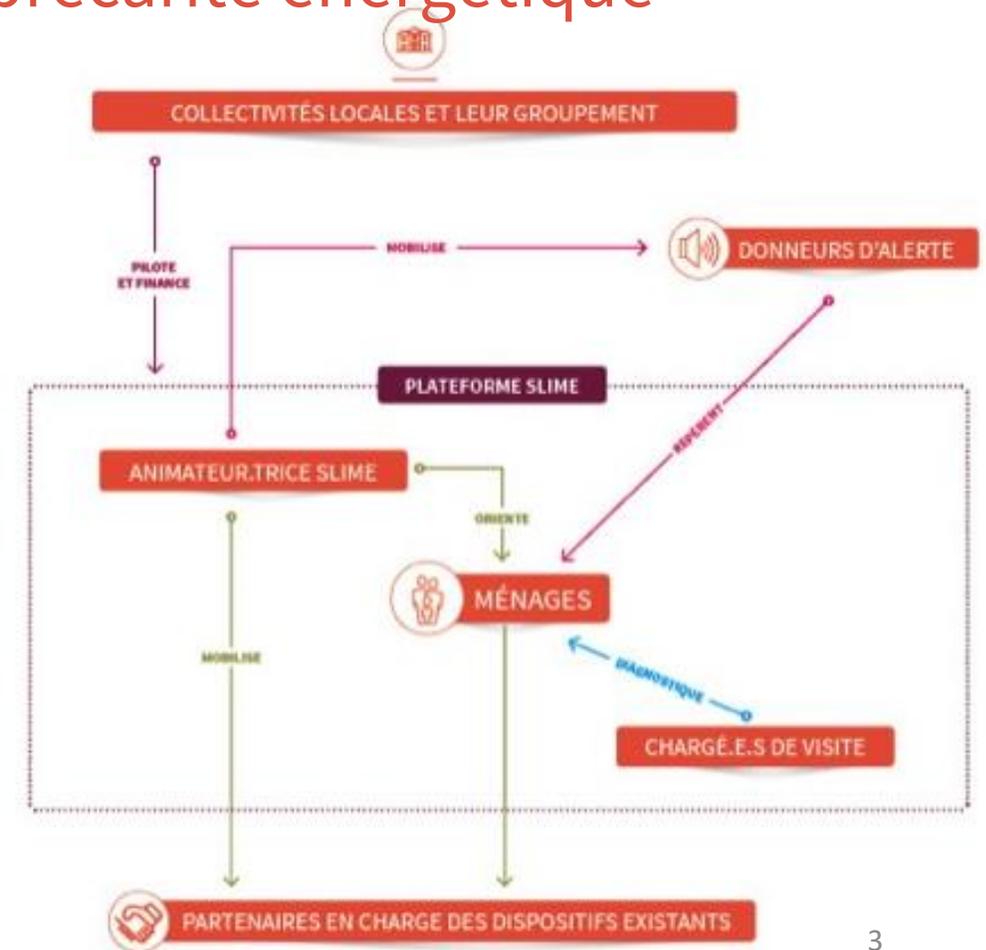


• Le dispositif Slime : un premier pas contre la précarité énergétique

- Un guichet unique pour :
- **Centraliser** les **signalements de ménages** vers une plateforme et déclencher des **visites à domicile** pour réaliser un **diagnostic sociotechnique**
- **Encourager tous les acteurs du territoire** à s'organiser pour leur **proposer des solutions** variées et adaptées.

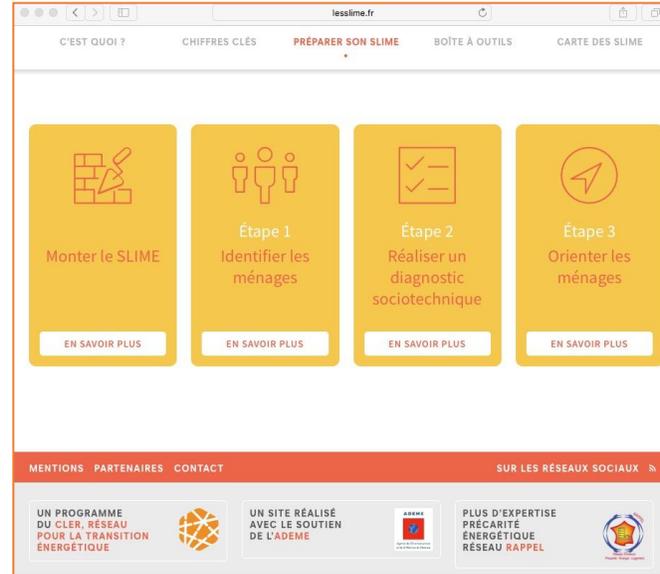
Trois étapes

1. **Repérer** : organisation d'une chaîne de détection
2. **Diagnostiquer** : diagnostic sociotechnique au domicile des ménages
3. **Orienter** : vers des solutions durables et adaptées



• Les outils à disposition

- Hotline: 01 55 86 80 01
- Formation au diagnostic sociotechnique pour la réalisation des visites à domicile
- Logiciel de suivi et de réalisation des visites Solidiag
- Séminaire annuel d'échange
- Site internet : boite à outils, REX, méthodologie, webinaire, FAQ ...



Etat des lieux / ménage

Ménage

Nom de famille

Prénom

Civilité

Mme

N° de la voie

Nom de la voie

Code Postal

Commune

Département

Composition du ménage

Personne seule

Nombre d'occupants

Dont enfants de moins de 3 ans

Dont enfants entre 3 et 14 ans

Dont personne de plus de 60 ans

FORMATION

Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique

Ecouter Mesurer Conseiller

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

4



- Rejoindre le SLIME
 - Co-financements des actions de lutte contre la précarité énergétique
 - Rejoindre un réseau d'acteurs
 - Outils (formation au diagnostic sociotechnique, logiciel dédié aux visites)
- Montez votre dispositif
 - Ressources méthodologiques : [site internet Slime](http://www.lesslime.fr) (www.lesslime.fr), [guide méthodologique Slime](#)
Webinaire « [S'approprier le SLIME](#) » pour tous les territoires intéressés : **3 décembre 2020**
- Déposez un dossier de candidature
 - Prochain appel à candidatures : **février 2021**
 - Dossier de candidature [en ligne](#)
- Coordonnées : Hakim Bejaoui – hakim.bejaoui@cler.org - 01 55 86 80 01